SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *128*

Trimestriel – 3e série – avril 2023 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Éditorial, p. 1
• Annonces, p. 2
• Vie de la Société, p. 3
• Société internationale, p. 15
• Compte rendu, p. 16
• Formation, p. 17
• Appel à contribution, p. 18
• Appels à communication, p. 19
• *In memoriam*, p. 33
• Cotisations et abonnements, p. 37
• Adresses utiles, p. 38

Éditorial

« Qu'est-ce qu'optimisme ? disait Cacambo. Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal ».

Une nouvelle fois l'actualité politique résonne avec les Lumières et interroge son héritage, ses valeurs démocratiques, parmi lesquelles la lutte contre l'arbitraire du pouvoir. En pleine crise politique et sociale ouverte par la mobilisation contre la réforme des retraites et le « passage en force » du « 49.3 » du 16 mars dernier, il est plus que jamais difficile d'être héritier ou héritière des Lumières et optimiste. Comme quoi, l'héritage des Lumières n'est pas un passé, ni, sans doute, un présent mais bien un horizon fragile.

Peut-être nos « travaux » et actions de connaisseurs, d'amateurs ou de demi-connaisseurs comme on disait au 18e siècle, y gagnent-ils en importance : il est toujours urgent de questionner cet héritage ou plutôt ces héritages. À des titres divers, on ne peut alors que se réjouir de la création d'une chaire « Histoire des Lumières, 18-21e siècle » au Collège de France, occupée par Antoine Lilti, et aussi du rendez-vous régulier, tous les quatre ans, du Congrès des Lumières organisé par la Société internationale d'Étude du Dix-huitième siècle (SIEDS), cette année à Rome, du 3 au 7 juillet 2023. Les inscriptions sont ouvertes, mais, attention, il ne sera pas possible de s'inscrire sur place et elles s'arrêteront le 15 juin :

https://www.isecs-roma2023.net/fr

Retrouvons-nous à cette occasion pour celles et ceux qui en ont la possibilité et continuons, grâce à toutes et tous, membres de la SFEDS, à faire vivre cette communauté.

Aurélia Gaillard

Revue *Dix-Huitième Siècle*

La revue *Dix-Huitième Siècle* lance un appel à propositions pour le Dossier thématique de son n° 57, qui paraîtra au printemps 2025.

Dix-Huitième Siècle est une revue pluridisciplinaire francophone qui a pour mission de publier toute étude portant sur le 18e siècle, sans limite d'aire géographique, de discipline ou d'école. Elle est une référence internationale depuis sa fondation en 1969. Voir https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle.htm.

La Revue demande des propositions sous la forme d'un sujet problématisé qui devra permettre de réunir jusqu'à vingt articles inédits, et qui pourra être traité dans le cadre d'une pluridisciplinarité équilibrée. Nous attendons un argumentaire général, une première proposition de structure, avec des suggestions d'auteurs et d'autrices. Il n'est pas attendu, à ce stade, de sommaire fixe ni complet, car il devra y avoir un appel à articles. On demande que les propositions soient pilotées par 2 à 4 personnes représentant plusieurs disciplines.

Les propositions sont à envoyer pour le 15 avril 2023 à la Direction de la revue : dhs@sfeds.fr ou sophie.audidiere@u-bourgogne.fr.

Les propositions reçues feront l'objet d'un échange entre le comité de rédaction et les porteurs et porteuses des propositions.

Le choix final aura lieu le 16 juin, par un vote du CA.

Il sera suivi d'un appel à articles pour établir le sommaire final.

Les responsables du Dossier assureront l'appel à articles, la sélection des propositions, la qualité scientifique et formelle des articles retenus et le respect du calendrier et du format.

La revue assure la production matérielle du Dossier, sa publication et sa diffusion.

Les derniers *Dossiers thématiques* ont été consacrés aux sujets suivants :
- en préparation : « Choses à savoir » (56, 2024) ;
- sous presse : « Normes et genres dans l'Europe des Lumières » (55, 2023)
- parus : « Climat et environnement » (54, 2022) ; « Le peuple en colère » (53, 2021) ; « Barbaries, sauvageries ? » (52, 2020) ; « La couleur des Lumières » (51, 2019) ; « Les lieux de l'art » (50, 2018) ; « Société du spectacle » (49, 2017).

Comité de rédaction de la revue : Sophie Audidière, Laurent Châtel, Stéphanie Genand, Sophie Marchand, Gilles Montègre, Élise Pavy-Guilbert, Philippe Rabaté, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Prix « Dix-huitième Siècle » 2023

Les candidatures sont ouvertes à tout étudiant (de nationalité française ou étrangère) ayant soutenu un premier mémoire universitaire (BAC + 4 ou 5, université française ou étrangère) rédigé en français, portant (en totalité ou partie) sur le 18e siècle, quelle que soit sa discipline. Les mémoires devront avoir été soutenus en 2022 ou 2023.

Les deux prix sont chacun dotés d'une somme de 500€ et de deux ans d'adhésion

à la SFEDS. Le jury propose également aux lauréats de tirer de leur mémoire un article à paraître dans les varia du numéro annuel de *Dix-Huitième Siècle*.

Les mémoires seront adressés par l'enseignant.e ayant dirigé le travail, sous une version électronique (au format pdf) avant le 30 septembre 2023 à l'adresse suivante : odile.richard@unilim.fr.

Chaque enseignant ne peut présenter que deux candidats à chaque prix. Les mémoires seront évalués par un jury pluridisciplinaire. Les résultats du Prix « Dix-huitième Siècle 2023 » seront proclamés lors de l'Assemblée Générale de la SFEDS de janvier 2024.

Revue *Lumières*

La revue Lumières, avec le parrainage de la SFEDS, lance un appel à contribution continu pour des propositions de dossier thématique et des articles de Varia.

La revue, qui en est à son 40e numéro, est une revue semestrielle et pluridisciplinaire (Histoire. Littératures. Philosophie) sur les Lumières du 18e siècle, leurs enjeux et leurs héritages jusqu'à nos jours. Elle comporte un Dossier thématique, une partie Forum, plus souple, destinée aux discussions, controverses, points de vue particuliers, une partie Varia qui accueille toute contribution entrant dans le champ des Lumières ou de leur réception, enfin une partie Recensions.

Elle est publiée par les Presses universitaires de Bordeaux : http://www.pub-editions.fr/index.php/revues/lumieres.html et désormais disponible sur CAIRN : https://www.cairn.info/revue-lumieres.htm

La fréquence de sa parution, deux fois l'an, lui donne toute souplesse pour intégrer rapidement des numéros thématiques (à partir de 2024) et des articles de Varia.

Les propositions de Dossier, de Forum et les contributions pour Varia, soumises à expertise interne et extérieure (anonymées), sont à envoyer tout au long de l'année à :

Tristan Coignard : tristan.coignard@u-bordeaux-montaigne.fr

Aurélia Gaillard : aurelia.gaillard@u-bordeaux-montaigne.fr

Jean Mondot : mondot.jean@wanadoo.fr

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 27 janvier 2023 (Maison de la recherche, Sorbonne Université, 28 rue Serpente, 75006 Paris)

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Audrey Faulot, Nathalie Ferrand, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Catherine Lanoë, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Christophe Martin, Anne-Marie Mercier-O'Dea, Jean Mondot, Gilles Montègre, Éric Négrel, Bénédicte Peralez-Peslier, Bénédicte Prot, Philippe Rabaté, Paola Ranzini, Odile Richard, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Christian Del Vento, Guillaume Faroult, Laurence Macé, Pierre-François Moreau, Sophie Marchand, Pierre Serna.

La réunion débute à 17h.

La présidente précise qu'il s'agit du dernier CA dans cette configuration.

Organisation de l'Assemblée générale 2023 et élections

Aurélia Gaillard rappelle qu'il y a 21 candidats pour le renouvellement de la moitié du CA et qu'il faudra barrer au moins un nom sur le bulletin de vote. Les votes pourront se faire jusqu'à 11h 30. Après la proclamation des résultats aura lieu un premier CA au cours duquel les différentes fonctions du bureau seront remises au vote (la trésorière adjointe, Marilina Gianico, ne se représente pas). Seront également désignés les présidents des comités (comité de rédaction de la revue et comité d'attribution du prix « Dix-huitième Siècle »). La composition des comités sera validée lors du CA de juin. Les candidatures pour le comité de rédaction sont remontées au 30 novembre 2022 ; celles pour le comité d'attribution du prix « Dix-huitième Siècle » doivent remonter au plus tard le 30 avril 2023.

Finances : bilan de l'exercice

Hélène Cussac renvoie au bilan qu'elle a transmis aux membres du CA et qui sera disponible sur le site de la SFEDS et qu'elle présentera à l'AG du lendemain. Elle demande si les membres du CA ont besoin de précisions. Personne n'a de question.

Collection « Dix-huitième Siècle »

Hélène Cussac annonce la parution des *Espagnols au Mexique* de Domokos Teleki, traduit et présenté par Emese Egyed et Pascale Pellerin.

Elle annonce également la publication prochaine d'un petit roman épistolaire intitulé *La jeune fille séduite et heureuse*, de Jacques Charles Donze. Les éditeurs du volume sont Hélène Parent et Pierre-Benoît Roumagnou, qui a trouvé le manuscrit dans les pièces relatives à la tentative de suicide de l'auteur. La question du suicide et du procès auquel il donnait lieu au 18e siècle sera également abordée dans la préface du volume.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Sophie Audidière explique que le numéro 54, « Climat et environnement », reçoit enfin la réception critique qu'il mérite et que le numéro 55 (« Normes et genres ») s'annonce excellent.

Stéphanie Genand précise que la préparation de ce numéro par un quintette pluridisciplinaire n'a pas toujours été simple mais s'est avérée très formatrice.

La responsable de la revue annonce que la table des matières du numéro 56, « Choses à savoir », dirigé par Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud, est très prometteuse. Elle regrette que la philosophie ne soit pas plus présente dans ce numéro pluridisciplinaire.

Sophie Audidière mentionne la subvention du CNL d'un montant de 3.195 euros obtenue par la revue.

Elle expose ensuite une requête émanant des fondateurs de la Société Émilie du Châtelet, qui verra le jour en mars, à l'occasion du colloque Émilie du Châtelet. Cette société savante voudrait créer un prix bisannuel du meilleur article sur Émilie du Châtelet et souhaiterait que cet article puisse être publié dans les varia de la revue *Dix-Huitième Siècle*. Le CA accepte ce principe.

Sophie Audidière insiste sur le fait que la date limite pour la remise des comptes rendus est fixée cette année au 15 février et qu'il n'y aura pas de prolongation possible.

La responsable de la revue informe que Cairn accepte de réaliser et de diffuser des capsules vidéo pour présenter les numéro 55 et 56 et que la traduction et la diffusion de certains comptes rendus de lecture en partenariat avec La Vie des idées, Cairn et Fabula

est en préparation.

Sophie Audidière annonce que la table ronde sur les revues dix-huitiémistes francophones à Rome a été acceptée et rassemblera beaucoup de contributeurs. La SFEDS ne pourra pas vendre elle-même ses revues durant le Congrès, mais seulement les présenter, ce qui sera plus confortable pour les membres présents, qui ne seront pas accaparés par la tenue du stand.

Site

Bénédicte Peralez-Peslier présente l'avancement du dossier de refonte du site internet et explique que des demandes de devis ont été faites auprès de trois développeurs.

Aurélia Gaillard suggère que le CA soit consulté par mail en ce qui concerne le choix du développeur.

Catriona Seth propose que le CA délègue le suivi de ce dossier au bureau auquel s'adjoindraient les collègues du CA intéressés par le projet. Cette proposition est validée par le CA.

Sophie Audidière précise qu'un carnet de recherche Hypothèses, géré par Stéphanie Genand, viendra compléter le site.

Société internationale

Lise Andries précise que l'essentiel des informations relatives au Congrès de Rome est accessible sur le site de la SIEDS : https://www.isecs-roma2023.net/fr/.

Elle explique que le délai pour les demandes de bourses est prolongé jusqu'au 15 février et que les candidatures pour le dossier jeune chercheur seront closes au 31 janvier. Une subvention à laquelle la SFEDS a contribué à hauteur de 3.000 euros permettra à 24 collègues ukrainiens de participer au Congrès.

Sept revues françaises seront présentes au Congrès de Rome ainsi que cinq maisons d'édition. Silvia Tatti et Rolando Minuti sont en contact avec l'entreprise organisant la logistique du Congrès pour qu'elle assure la présence de ces revues et maisons d'édition.

Lise Andries explique que Penelope Corfield veut constituer un fonds d'archives de la SIEDS au musée Voltaire à Genève.

Elle annonce qu'il y aura trois candidats issus du CA de la SFEDS pour les élections du prochain comité exécutif de la SIEDS - Aurélia Gaillard, Christophe Martin et Catriona Seth - et insiste sur l'importance de la présence française dans cette société très dynamique, où la présence française est moins évidente que par le passé. Elle ajoute qu'elle-même continue à faire partie du comité exécutif en qualité d'ancienne présidente mais seulement jusqu'au Congrès de Rome.

Catriona Seth confirme que c'est aussi la place du français dans la SIEDS qui est en jeu.

Hélène Cussac demande si le seuil pour obtenir un second délégué à la SIEDS ne pourrait pas être baissé de 700 à 500 membres.

Lise Andries insiste sur la nécessité pour les membres français élus d'être présents aux réunions du comité exécutif.

Aurélia Gaillard déplore que la dernière réunion de la SIEDS ait été placée au début du mois d'août.

Laurent Châtel demande s'il est vrai qu'on ne peut pas participer à deux ateliers durant le Congrès de Rome. Lise Andriès le confirme.

Sylviane Albertan-Coppola demande à qui s'adresser pour régler des problèmes d'inscription sachant que les inscriptions seront closes à la mi-mars.

Hélène Cussac précise qu'il y aura 5 membres présents cet été au comité exécutif de la SIEDS qui aura lieu juste avant le Congrès, à Rome : Lise Andries, Helène Cussac, Aurélia Gaillard, Christophe Martin et Catriona Seth, ainsi que Sophie Audidière qui représentera le comité de rédaction de la revue.

Il est proposé que la SFEDS contribue à hauteur de 800 euros par membre aux frais de déplacement liés à ce comité. Le CA approuve cette proposition.

Prix Dix-huitième Siècle

Odile Richard précise qu'elle se représente à la présidence du comité, dont la composition sera établie en juin.

Elle rappelle que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril et qu'il faudrait renforcer le comité afin d'éviter que chaque membre ne doive relire trop de mémoires en amont de la remise des prix.

Bulletin

Nicolas Brucker annonce que le *Bulletin* sera sans doute absorbé par le site lorsqu'il sera refait.

Il rappelle que les appels à communication et que les comptes rendus de colloques sont les bienvenus pour alimenter le *Bulletin*.

Nicolas Brucker propose de mettre en œuvre un espace partagé pour permettre de compléter le supplément bibliographique. Cette proposition est acceptée par le CA.

Site internet

Bénédicte Peralez-Peslier explique qu'elle a créé de nouveaux onglets sur le site de la SFEDS dont un concernant les annonces de postes.

Elle passe le relais à Jennifer Ruimi qui s'occupera de l'administration du site au cours du deuxième semestre de l'année universitaire.

Demandes de soutien

Emmanuelle Sempère et Nicolas Fréry demandent un soutien pour l'organisation d'un colloque sur « Imposteurs, charlatans et faussaires dans la fiction des Lumières : aux marges du savoir, aux marges du pouvoir » qui aura lieu à Strasbourg, du 11 au 13 octobre 2023. Le CA leur accorde 500 euros.

Aurélia Gaillard consulte le CA au sujet d'une demande d'aide à publication qui lui a été adressée : la SFEDS doit-elle donner suite à ce type de requête ? Le CA réaffirme que cela n'est pas envisageable.

La SEAA 17-18 demande un soutien pour l'organisation du colloque jeunes chercheurs 2023 qui aura lieu en septembre à Paris 8 sur le thème « L'Atlantique Nord en Révolution » et sollicite une participation des doctorants de la SFEDS à cette manifestation et à son organisation.

Aurélia Gaillard mentionne la demande, adressée par Alain Sandrier, d'une subvention de 500 euros pour soutenir les activités du séminaire ENCCRE. Les membres du CA demandent des précisions concernant l'utilisation de la subvention et son caractère récurrent. Il est décidé d'attendre l'AG du 28 janvier pour pouvoir échanger à ce propos avec Alain Sandrier.

Aurélia Gaillard présente au CA une dernière demande de subvention émanant de Simon Dolet, qui organise un colloque sur « Le portefeuille sous toutes ses coutures » en mars 2024 à l'Université de Côte d'Azur. Le projet est soutenu par l'IUF et Pierre-Yves Beaurepaire. Le CA lui accorde 500 euros

Questions diverses

Gilles Montègre rappelle qu'une journée d'étude a été organisée à Poitiers en hommage à Marcel Dorigny : « De l'histoire de l'esclavage à l'histoire de la cité. Un historien : Marcel Dorigny ».

Hélène Cussac précise qu'il s'agissait d'un hommage mais centré sur des questions scientifiques.

Odile Richard explique qu'elle n'était pas au courant de cette journée d'étude en hommage à Marcel Dorigny et qu'elle serait favorable à l'organisation d'une manifestation complémentaire, ouverte aux littéraires, à Limoges.

Gilles Montègre annonce qu'il aimerait organiser une table ronde (« carte blanche ») aux « Rendez-vous de l'histoire » de Blois 2023 en lien avec la parution du numéro 55 de la revue. Une proposition en dehors du thème général retenu (« Les vivants et les morts ») devrait avoir plus de chance d'être acceptée.

Stéphanie Genand propose que puissent participer à cette table ronde des membres du CA et/ou des contributeurs de la revue.

Aurélia Gaillard indique qu'il semble préférable que la manifestation soit assurée par les porteurs de la revue. Cette proposition est adoptée par le CA.

Odile Richard annonce qu'en novembre aura lieu à Nanterre une journée sur Mme d'Épinay, qu'elle co-organise avec Laurence Vanoflen.

La séance est levée à 19h 20.

• **Assemblée Générale du 28 janvier 2023 (**Salle des Conférences, Bibliothèque nationale de France, 5 rue Vivienne, 75002 Paris)

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Marion Bally, Gilles Bancarel, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Nicolas Fréry Aurélia Gaillard, Aurora Maria Garcia Martinez, Stéphanie Genand, Françoise Gevrey, Marilina Gianico, Linda Gil, Philippe Hourcade, Michèle Bokobza-Kahan, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Nicole Masson, Flora Mele, Anne-Marie Mercier-O'Dea, Jean Mondot, Gilles Montègre, Ourida Mostefai, Éric Négrel, Sarah Nenharrech, Hélène Parent, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Blandine Poirier, Bénédicte Prot, Dominique Quéro, Marie-Hélène Quéval, Paola Ranzini, Odile Richard, Nathalie Rizzoni, Alain Sandrier, Emmanuelle Sempère, Gerhardt Stenger, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Rotraud von Kulessa, Pierre Wachenheim, Virginie Yvernault.

Excusés : Jean-Christophe Abramovici, Nathalie Ferrand, Catherine Lanoë, Sophie Marchand, Christophe Martin, Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Jennifer Ruimi, Catriona Seth.

L'assemblée générale s'ouvre à 10h.

La présidente, Aurélia Gaillard, remercie la direction du Département des

Monnaies, médailles et antiques de la BnF et Guillaume Faroult qui nous ont permis d'être accueillis dans les locaux rénovés du site Richelieu, et de pouvoir bénéficier d'une visite guidée du salon Louis XV et du musée.

Elle rappelle qu'un renouvellement de la moitié du CA aura lieu lors de cette assemblée générale. À l'issue du vote à 11h 30, le dépouillement sera fait et le nouveau CA sera désigné.

Ce conseil d'administration se réunira à l'issue de l'assemblée générale.

La visite du salon Louis XV et du musée est prévue à partir de 14h 30.

Rapport moral pour l'année 2022

La secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy, prend la parole :

« Nous nous réunissons cette année à la Bibliothèque nationale de France, dans ce site Richelieu que les plus anciens d'entre nous ont beaucoup fréquenté lorsque c'était le site principal de la bibliothèque. Nous remercions Mme Frédérique Duyrat, directrice du département des Monnaies, médailles et antiques de nous accueillir dans ces lieux chargés d'histoire, mais aussi Guillaume Faroult qui a eu la gentillesse de nous mettre en contact. L'an dernier nous étions déjà dans ce quartier historique, à l'Institut national d'histoire de l'art, et nous avons donc simplement traversé la rue, dans ce quartier du Palais-Royal si cher au cœur des dix-huitiémistes qu'ils ne parviennent apparemment pas à le quitter. Après, l'an dernier, une belle conférence de Mme Gorguet Ballesteros sur la mode au 18e siècle qui avait conduit une délégation de la SFEDS en goguette à Nantes pour voir l'exposition, nous aurons la chance de découvrir, cette année, le salon Louis XV et son décor exceptionnel, récemment restauré et rouvert au public, depuis la rentrée 2022.

C'est une chance et un plaisir d'être à nouveau réunis au nom de la SFEDS. Je souhaite à tous les membres présents et ceux qui ne peuvent être avec nous une très bonne année 2023, une bonne santé, beaucoup d'idées, de couleurs et de sentiments positifs. En tant que secrétaire générale et au nom du secrétariat général constitué par Françoise Le Borgne et moi-même, je présente le rapport moral sur l'année écoulée

L'année 2022 a vu les derniers préparatifs pour le Congrès des Lumières de Rome qui aura lieu du 3 au 7 juillet 2023. La Société française, qui est l'une des plus anciennes, comptera beaucoup de ses membres parmi les participants à cette édition consacrée aux rapports entre le 18e siècle et l'Antiquité sous le titre « L'Antiquité et la construction du futur à l'âge des Lumières ». Les propositions peuvent être envoyées jusqu'au 31 janvier pour les tables rondes acceptées, dont la liste figure sur le site, ou des propositions isolées. Le Congrès des Lumières est une occasion unique de retrouver des amis et des collègues mais aussi de faire de nouvelles rencontres au hasard des tables rondes. À l'ère du numérique et des contacts immatériels (bien commodes), se rencontrer en présence – et à Rome ! – est une occasion précieuse.

La SFEDS participera également au Congrès en présentant des candidats aux élections du prochain comité exécutif de la SIEDS. Nous avons parmi nous Lise Andries, présidente honoraire de la SIEDS. Nous savons que l'envoi de représentants francophones et français est important, la langue française étant l'une des deux langues officielles de la Société internationale. Pour une fois, nous appelons donc résolument à « voter français », ou plus exactement à voter « pour le français ».

Le congrès des Lumières, moment de réunion et d'échanges, me conduit à évoquer la situation de crise traversée par l'Europe, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie

le 24 février 2022, alors que le monde commençait à peine à se remettre de la pandémie de Covid-19, qui est désormais passée à l'arrière-plan. L'invasion de l'Ukraine a plongé toute l'Europe dans la stupeur et la SFEDS, comme la SIEDS, ont pris position pour exprimer leur entière solidarité avec nos collègues ukrainiens, concrétisant ce soutien par une participation financière exceptionnelle aux bourses dévolues habituellement aux jeunes chercheurs et aux chercheurs venant de pays à monnaie dite « faible ». Cette année la SFEDS a beaucoup contribué pour abonder un fonds spécial destiné à aider les collègues ukrainiens à venir participer au Congrès de Rome. Ils viendront.

Le rayonnement international d'une société se mesure aussi aux liens incarnés par la présence, au CA ou parmi nos adhérents, de collègues d'autres nationalités que française ou en poste dans des universités étrangères, présence dont nous nous félicitons.

Le nombre d'adhérents individuels approche 500, ce qui fait de la SFEDS l'une des sociétés les plus importantes de la SIEDS. Le nombre d'adhérents individuels n'est pas seulement un chiffre, il reflète surtout la vitalité de notre société. Nous encourageons vivement tous les membres présents à l'A.G. et ceux qui nous liront à inciter leurs étudiants, doctorants, collègues spécialistes ou intéressés par la période, à devenir membres de notre société qui a toujours besoin de nouvelles recrues, afin que la société soit aussi un espace d'échanges entre générations.

Malgré un exercice légèrement déficitaire, la SFEDS jouit toujours d'une bonne santé financière, grâce à l'infatigable activité de notre trésorière Hélène Cussac, à son efficacité et à son sérieux. Marilina Gianico, après l'avoir secondée efficacement pendant six années et trois mandats, va laisser sa fonction de trésorière adjointe vacante.

Fidèle à son « but de susciter, favoriser et coordonner toutes études et recherches ayant trait au 18e siècle envisagé dans tous les domaines de son héritage culturel », la société a soutenu financièrement en 2022 un nombre encore en augmentation de manifestations scientifiques dans le domaine des études sur le dix-huitième siècle. Notre société a été sollicitée, pour son soutien financier ou pour son parrainage moral, par les collègues de toute la France.

Dans la vie de la Société, ce début d'année 2023 correspond à des élections qui sont en cours de déroulement et qui renouvelleront par moitié le CA. Je tiens à remercier tous les membres du bureau pour leur travail, leurs avis, leur aide et leur soutien, mais aussi pour la bonne entente qui fait que travailler ensemble, avec vous toutes et tous, est aussi un plaisir.

L'année 2022 a été celle de la mise en place des nouveaux statuts que nous inaugurons avec, notamment, l'élection des comités restreints (le comité de rédaction de la revue et le comité du jury du prix « dix-huitième siècle ») qui sont désormais ouverts à tous les membres de la Société : ils peuvent envoyer leur candidature jusqu'au 30 avril pour le jury du prix. Cette modification des statuts avait pour but d'ouvrir plus largement les instances de la SFEDS à ses sociétaires, conformément au projet porté par la présidence d'Aurélia Gaillard. Cette ouverture passe aussi par la meilleure diffusion possible des informations.

Précisément, plusieurs chantiers sont en cours pour réorganiser et rendre encore plus efficace l'ensemble des supports de communication de la SFEDS.

Le *Bulletin*, dématérialisé et confié aux soins de Nicolas Brucker, poursuit sa mue en projetant de se recentrer sur les comptes rendus de colloque mais aussi sur le supplément bibliographique qui est utile à toutes et tous.

Jean-Christophe Abramovici, à travers sa « lettre électronique », continue

fidèlement à relayer les informations et à servir de liaison entre les différents chercheurs ainsi qu'entre les divers centres et instituts d'étude du 18e siècle.

Le site de la société est désormais vieillissant, il est temps de lui redonner une nouvelle jeunesse. Le bureau, le CA, nos webmestres, Bénédicte Peralez-Peslier et Jennifer Ruimi, en relation avec Sophie Audidière, travaillent sur des propositions de devis afin de le renouveler et de répondre aux nouveaux besoins d'un site en lien avec la revue.

Le réseau de diffusion des informations de la SFEDS continue donc à évoluer pour gagner en cohérence, en lien avec les évolutions que connaît actuellement la revue et que nous présentera Sophie Audidière.

La collection « Dix-huitième siècle » poursuit son beau chemin de publication de textes rares, inédits et qui trouveraient difficilement place chez les éditeurs traditionnels, toujours sous la direction attentive d'Hélène Cussac, appuyée par Sylviane Albertan-Coppola.

La SFEDS est en train d'intensifier ses collaborations avec d'autres sociétés savantes, notamment en resserrant les liens avec la Société d'études anglo-américaines des 17e et 18e siècles : comme depuis plusieurs années, notre société a co-organisé les journées jeunes chercheurs qui se sont tenues en septembre 2022 à Brest, à l'Université de Bretagne Occidentale, sur l'éducation au siècle des Lumières, où j'ai eu le plaisir de représenter notre société et de constater la vitalité des études sur le 18e siècle. La prochaine édition des journées des jeunes chercheurs aura lieu à Paris 8 Saint-Denis et la SFEDS est invitée à envoyer des doctorants pour participer à des travaux sur « l'Atlantique Nord en Révolution : transferts, représentations et mémoires aux 17e et 18e siècles », et à proposer des communications jusqu'au 3 avril sur les colonies françaises et britanniques dans les espaces nord-américain et caribéen : l'appel sera déposé sur le site de la SFEDS.

Au terme de cette année malheureusement encore marquée par de graves crises, la SFEDS reste un espace convivial mais vivant et bruissant de discussions véritables, toujours irrigué par notre amour commun pour le 18e siècle, ses femmes, ses hommes, ses œuvres et ses valeurs de tolérance et de sociabilité. »

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

La trésorière, Hélène Cussac, précise que l'intégralité du bilan sera accessible sur le site de la Société.

Elle annonce que l'exercice budgétaire 2022 se termine en déficit (- 2.565 euros) du fait de la dévalorisation du compte-titre qui nous a fait perdre 4.874 euros.

Concernant les recettes, elle explique que nous recevons une subvention de 3195 euros du CNL, que l'essentiel des ventes de la revue est réalisé par Vrin et que nous touchons également des recettes via Cairn (15.632 euros au total). La collection a rapporté 3.109 euros. Le total des recettes s'élève à 40.975 euros auxquels s'ajoutent 1.062 euros correspondant aux intérêts du livret A.

Hélène Cussac expose ensuite les postes de dépenses, qui s'élèvent à 39.729 euros. Le total des débits intégrant la dévalorisation du compte-titre s'élève à 44.604 euros.

La trésorière insiste sur le fait qu'il faut régler sa cotisation avant le mois de juin et bien lui signaler tout changement d'adresse et/ou de compte bancaire.

Elle précise que la SFEDS compte 647 abonnés au total, institutions comprises.

Après avoir fait le point sur les subventions (dont certaines n'ont jamais été réclamées et sont devenues caduques) et les soutiens accordés par la Société, Hélène Cussac conclut en soulignant la bonne santé de la trésorerie.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Hélène Cussac présente le budget prévisionnel et annonce que la SFEDS va soutenir davantage de projets, ce qui explique que le budget présenté ne soit pas équilibré (52.000 euros de dépenses prévues pour 42.600 euros de recettes).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Aurélia Gaillard incite les collègues à suggérer à leurs doctorants et doctorantes d'adhérer à la SFEDS.

Elle précise que tous les membres de la SFEDS peuvent demander des subventions pour les manifestations qu'ils organisent et rappelle que la SFEDS, conformément à la décision prise lors du CA du 27 janvier, ne propose pas d'aide à la publication.

Collection « Dix-huitième Siècle »

Hélène Cussac rappelle que la collection a vocation à publier des textes inédits du 18e siècle ou des œuvres qui n'ont pas bénéficié d'une édition critique.

Elle présente *Les Espagnols au Mexique* (1791) du Hongrois Domokos Teleki, un drame centré sur la confrontation entre Cortés et Montezuma, et annonce *La Fille séduite et heureuse*, un roman épistolaire de Jacques Charles Donze, qui sera édité par deux jeunes chercheurs, Hélène Parent et Pierre-Benoît Roumagnou. Elle invite Hélène Parent, présente à l'AG, à présenter le projet. Celle-ci précise que Benoît Roumagnou a trouvé le manuscrit parmi les pièces relatives à la tentative de suicide de l'auteur, Jacques Charles Donze, un artisan joailler passionné de théâtre. Le roman sera publié avec quelques textes de l'instruction relatifs à cette tentative de suicide.

Hélène Cussac annonce que l'édition des *Lettres westphaliennes* de Charles de Villers par Nicolas Brucker est en préparation et que le tapuscrit de la correspondance Condorcet-Brissot sera rendu à l'automne prochain.

Revue *Dix-Huitième Siècle*

Sophie Audidière rappelle la parution du n° 54, « Climat et environnement », qui reçoit enfin une bonne réception critique avec de nombreux comptes rendus très élogieux, et annonce la parution, en juin, du n° 55, « Normes et genres », qui suscite un grand enthousiasme chez ses premiers lecteurs. Elle promet un grand entretien « tout feu tout flamme » rappelle que la date limite pour la remise des comptes rendus de lecture est fixée au 15 février (remerciements sont adressés à Élise Pavy-Guilbert pour la responsabilité des notes de lecture).

La directrice de la revue annonce que la table des matières du numéro 56, « Choses à savoir », dirigé par Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud, est très prometteuse. Elle précise que l'appel à proposition pour le choix du numéro 57 (2025) sera diffusé fin janvier et rappelle à l'assemblée de ne pas hésiter à envoyer des contributions pour les varia de la revue.

Visibilité de la revue

Sophie Audidière explique que le référencement et la connexion de Cairn et de HAL-SHS ont été perfectionnés : les métadonnées sont immédiatement renseignées, ce qui améliore la visibilité en ligne de la revue.

Elle précise que celle-ci peut désormais être achetée en intégralité en ligne sur

Cairn et qu'il sera possible de télécharger directement le dernier numéro au format numérique.

Enfin, elle annonce que Stéphanie Genand va créer un carnet de recherche *Hypothèses* pour la revue.

On invite les auteurs et autrices d'articles dans *DHS* à bien renseigner les métadonnées dès la parution dans HAL-SHS et à y mettre leurs articles en version éditeur dès la levée de l'embargo, plus tôt dans leur propre mise en page s'ils et si elles le souhaitent.

Internationalisation de la revue

La directrice de la revue explique avoir accompli les démarches pour que *DHS* soit référencée comme revue de rang A en Italie (Agence italienne pour l'évaluation de la recherche, pour la philosophie politique et la littérature du 18e siècle) et que les démarches sont en cours pour le Japon et la Grande-Bretagne.

Elle précise que les résumés des articles sont désormais traduits en anglais et en espagnol (grâce à Laurent Châtel et Philippe Rebaté, qui sont vivement remerciés) et que le numéro 55 comportera trois articles en anglais. Certains comptes rendus de lecture seront choisis par Cairn, traduits en anglais et diffusés par La Vie des Idées, Fabula et Érudit.

Elle annonce que le CA du 27 janvier a accepté de recevoir dans ses pages, tous les deux ans, un article lauréat du prix Émilie du Châtelet, qui pourra être en langue étrangère.

Présence de la revue

Sophie Audidière explique que le collectif « Être de son siècle » va publier un article sur la revue. La revue organise également la table ronde « Les Lumières en revue » au Congrès de Rome. Enfin, des capsules vidéo de présentation de la revue vont être disponibles sur Cairn.

Société internationale et Congrès de Rome

Lise Andries précise que l'essentiel est sur le site et rappelle que les inscriptions sont moins chères avant le 31 mars. Une subvention va permettre d'accueillir 24 collègues ukrainiens au Congrès de Rome. Une cérémonie particulière est prévue à leur attention.

Elle souligne l'importance de voter pour les candidats francophones, en particulier issus de la SFEDS, afin de soutenir la présence française dans la Société internationale. Les élections auront lieu en ligne à partir de mars. Seront candidats Aurélia Gaillard (membre élue de la SFEDS), Catriona Seth (2e vice-présidente) et Christophe Martin (trésorier adjoint).

Prix Dix-huitième Siècle

Aurélia Gaillard rappelle que les membres du comité ne sont plus exclusivement des membres du CA mais qu'ils seront désignés en juin par le nouveau CA. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril.

Odile Richard précise que le comité a toujours été en sous-effectif. Actuellement, six candidats se sont déclarés, ce qui est trop peu compte tenu du nombre de mémoires à lire.

Aurélia Gaillard précise que deux prix seront délivrés pour assurer une meilleure représentation des différentes disciplines.

Bulletin* et *Supplément bibliographique

Nicolas Brucker explique que la raison d'être du *Bulletin* est remise en cause par le développement de la communication numérique. Une étape transitoire a été actée avec sa dématérialisation (sauf pour une trentaine de membres qui en faisaient la demande). Il est donc envisagé de l'intégrer au futur site de la Société tandis que la *Lettre d'information* de Jean-Christophe Abramovici continuera à diffuser les annonces à tous les membres.

En attendant, Nicolas Brucker demande de penser aux comptes rendus des manifestations pour le bulletin d'avril et précise que c'est obligatoire pour les manifestations subventionnées par la SFEDS. Il signale par ailleurs qu'un rappel va être fait pour le supplément bibliographique : chacun pourra déclarer ses publications 2022 (avec rattrapage possible pour 2021) avant le 15 février.

Nathalie Rizzoni et Odile Richard expriment leur regret de voir disparaître le *Bulletin*.

Aurélia Gaillard reconnaît que la dissolution complète du *Bulletin* dans le site n'est peut-être pas souhaitable : il s'agit de trouver une articulation possible entre le site et le *Bulletin*.

Sophie Audidière explique que l'abonnement électronique au site permettra la diffusion de lettres d'information à certaines dates.

Nicole Masson suggère de faire évoluer le *Bulletin* en liste de liens cliquables.

Alain Sandrier propose de conserver un rendez-vous périodique alimenté via le site.

Aurélia Gaillard prend acte de ces demandes et suggestions.

Hans-Jürgen Lüsebrink ajoute que le *Bulletin* permet de fidéliser une communauté et qu'il faut proposer aux membres de la Société des services qui justifient leur adhésion.

Linda Gil précise que la « Lettre d'information » de la Société Diderot a conservé une dimension épistolaire.

Site internet

Bénédicte Peralez-Peslier se réjouit de la multiplication des annonces de manifestations sur le site après les années creuses liées à la pandémie.

Elle présente l'avancement du dossier de refonte du site et explique que des demandes de devis ont été faites auprès de trois développeurs (dont celui qui a réalisé le site de la Société Diderot).

Renouvellement partiel du CA

Florence Magnot-Ogilvy proclame les résultats du vote. Les nouveaux membres élus du CA sont :

1. Jean-Christophe Abramovici
2. Sylviane Albertan-Coppola
3. Lise Andries
4. Sophie Audidière
5. Laurent Châtel
6. Hélène Cussac
7. Floriane Daguisé
8. Guillaume Faroult
9. Nathalie Ferrand
10. Aurélia Gaillard

11. Hans-Jürgen Lüsebrink
12. Florence Magnot-Ogilvy
13. Gilles Montègre
14. Pierre-François Moreau
15. Élise Pavy-Guilbert
16. Bénédicte Prot
17. Emmanuelle Sempère
18. Catriona Seth
19. Mélanie Traversier
20. Laurence Vanoflen

Questions et informations diverses

Gilles Bancarel annonce le colloque organisé à Béziers les 6 et 7 octobre 2023 pour le tricentenaire de l'Académie de Béziers.

Philippe Hourcade explique que la Société Saint-Simon a renouvelé son site. Les *Cahiers* n° 50 (2022) sont consacrés au rire chez Saint-Simon. La prochaine journée d'étude portera sur le Paris de Saint-Simon.

Odile Richard évoque le colloque qu'elle organise avec Laurence Vanoflen sur Louise d'Épinay à Nanterre et au musée Jean-Jacques Rousseau de Montmorency. L'appel est prolongé jusqu'à fin février.

Gilles Montègre évoque la journée d'hommage à Marcel Dorigny organisée par l'université de Poitiers et demande à Hélène Cussac, qui y est intervenue, d'en dire quelques mots.

Il informe aussi du fait qu'une nouvelle proposition de table ronde va être soumise aux organisateurs des « Rendez-vous de l'histoire » de Blois autour du thème du numéro 55 de la revue : « Normes et genres au 18e siècle ».

Linda Gil présente une école thématique de 5 jours à Sète programmée du 13 au 18 mai 2023 sur l'édition des correspondances d'Ancien-Régime. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 13 février.

Guillaume Faroult annonce que le musée Carnavalet prépare une exposition sur le Régent.

La séance est levée à 12h 30.

• Conseil d'administration du 28 janvier 2023 (Bibliothèque nationale de France, 5 rue Vicienne, 75002 Paris)

Présents : Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Guillaume Faroult, Audrey Faulot, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Marilina Gianico, Françoise Le Borgne, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Jean Mondot, Gilles Montègre, Éric Négrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Bénédicte Prot, Odile Richard, Alain Sandrier, Mélanie Traversier, Laurence Vanoflen, Pierre Wachenheim.

Excusés : Jean-Christophe Abramovici, Nathalie Ferrand, Christophe Martin, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère.

Le Conseil d'administration commence à midi.

Aurélia Gaillard accueille les membres du CA nouvellement élus : Floriane Daguisé et Emmanuelle Sempère.

Le Conseil d'administration procède à l'élection des différentes fonctions du bureau :

- Aurélia Gaillard : présidente réélue.
- Florence Magnot : secrétaire générale réélue.
- Françoise Le Borgne : secrétaire générale adjointe réélue.
- Hélène Cussac : trésorière réélue.
- Audrey Faulot : trésorière adjointe élue.
- Nicolas Brucker : bulletiniste réélu.
- Bénédicte Peralez-Peslier et Jennifer Ruimi : webmestres réélues.
- Sophie Audidière : directrice de la revue réélue.
- Odile Richard : directrice du Prix 18e siècle réélue.
- Hélène Cussac et Sylviane Albertan-Coppola : directrice et directrice adjointe de la collection « Dix-huitième Siècle » réélues.
- Hans-Jürgen Lüsebrink : vice-président réélu avec 1 abstention.
- Jean-Christophe Abramovici : vice-président réélu.

Demande de soutien

Alain Sandrier formule sa demande de soutien aux activités du séminaire d'ENCCRE, qui ne bénéficie pas d'un financement pérenne. Lise Andries demande s'il s'agit d'une demande de financement ponctuel ou pérenne. Alain Sandrier explique que la demande pourra être réitérée. Aurélia Gaillard confirme qu'il sera nécessaire de faire la demande chaque année. Le CA donne son accord pour une subvention de 500 euros à ENCCRE pour l'année 2023.

La séance est levée à 12h 30.

Société internationale

Nous donnons le message de Nelson Guilbert, Secrétaire aux communications de la SIEDS :

« Cher membre de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle (SIEDS),

Le vote électronique qui permettra d'élire le prochain comité exécutif de la SIEDS, lors du congrès international à Rome en juillet 2023, débute le 6 mars 2023 et se termine le 5 mai 2023.

La SIEDS vous offre la possibilité de voter en ligne en toute sécurité, à l'aide de votre compte dans le répertoire de la SIEDS. Tous les membres de la SIEDS dont le nom apparaît dans le répertoire ont droit de vote, que ce soit par voie postale ou électronique. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de vote par procuration, ni de vote en personne au Congrès.

Si vous préférez ne pas voter électroniquement, votre société nationale (et non le secrétariat de la SIEDS) vous fournira un bulletin de vote postal ; tout membre en règle d'une société nationale d'étude du dix-huitième siècle est, de fait, également membre de la SIEDS.

Comment voter en ligne ?

Pour voter en ligne, visitez le lien suivant : Élections en ligne de la SIEDS 2023.

De brefs textes présentant chaque candidat se trouvent sur le site internet de la SIEDS : Candidats aux élections du comité exécutif 2023-2027.

Votre mot de passe de la SIEDS

Pour voter, vous aurez besoin de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe pour le répertoire de la SIEDS.

Si vous avez oublié ou perdu vos informations de connexion, voici deux manières de les récupérer :

1. Suivez ce lien : Récupération du mot de passe. Inscrivez votre adresse mail (celle à laquelle nous vous écrivons) dans la case Email, cliquez sur le bouton Submit, et vous recevrez un mail comprenant votre nom d'utilisateur, ainsi qu'un lien vous permettant d'obtenir votre nouveau mot de passe.

2. Répondez à ce mail et demandez-nous de vous fournir vos informations de connexion. Nous devrions vous répondre dans plus ou moins une journée.

Pour toute demande d'aide ou toute question concernant le vote en ligne et la récupération du mot de passe, vous pouvez écrire à Nelson Guilbert (admin@isecs.org).

Nous vous rappelons que le vote postal et le vote électronique s'achèveront tous deux le 5 mai 2023.

Compte rendu

• **Processus de traduction et espaces de savoir – entre transculturalité et discours nationaux (1680-1830)**. Atelier org. Hans-Jürgen Lüsebrink, Université de la Sarre, Sarrebruck (Allemagne).

Du 16 au 18 novembre 2022, 11 chercheurs et chercheuses d'Allemagne et de Suisse et, entre temps, jusqu'à 10 collègues intéressés se sont réunis pour l'atelier « Processus de traduction et espaces de savoir – entre transculturalité et discours nationaux (1680-1830) » à l'Université de la Sarre et en ligne. L'atelier a été organisé conjointement par les projets « Transatlantischer Wissenstransfer und kulturelle Übersetzungsdynamik » (Susanne Greilich, Hans-Jürgen Lüsebrink, Carla Dalbeck) et « Wissenschaftsübersetzungen in Frankreich im klassischen Zeitalter » (Andreas Gipper, Caroline Mannweiler, Diego Stefanelli) faisant partie du SPP 2130 « Übersetzungskulturen der Frühen Neuzeit », un projet prioritaire de la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).

L'accent de l'atelier a été mis sur la question du rôle des traductions dans la formation d'espaces de savoir transnationaux d'une part, et du rôle des traductions comme objet de stratégies d'adaptations nationales et d'appropriations d'autre part.

Le programme s'est organisé autour de trois concepts clés, chacun introduit par une intervention donnant des impulsions initiales : dans la première partie, le champ conceptuel des « controverses et débats » a d'abord été esquissé comme nouvelle forme de discours épistémologique caractérisé par sa structure dialogique et sa base transculturelle (Hans-Jürgen Lüsebrink). L'exemple du débat sur l'électricité en France a ensuite montré la fonctionnalisation de la traduction comme argument dans les débats scientifiques (Garda Elsherif), alors que des débats à l'intérieur du texte ont été rendus visibles dans *L'Homme des champs* de Delille (Hugues Marchal). Dans la deuxième partie, le concept de « transculturalité » (Andreas Gipper) a été discuté et mise à l'épreuve pour son application dans le système scientifique de l'époque

moderne. En examinant le rôle du latin en tant que langue savante cible dans le système scolaire francophone (Caroline Mannweiler) aussi bien qu'en observant les traductions allemandes des *Essais* de Montaigne (Wolfgang Adam) et les enjeux transculturels de la théorie de la fable de Lessing (Carla Dalbeck), des dimensions transculturelles et des tendances de nationalisation dans la génération du savoir ont été mises en perspective. Dans la troisième partie, le concept de « centre et périphérie » a été discuté et le potentiel de son caractère relationnel pour l'étude des Lumières a été souligné (Susanne Greilich). Tandis que la British African Association a été considéré comme 'centre of calculation' (Alison Martin), l'analyse des traductions espagnoles de l'*Histoire des deux Indes* approchait son sujet sous l'angle du concept de « extractivism » (Jan-Henrik Witthaus). Enfin, l'analyse des récits de voyages français sur l'Islande a focalisé sur un espace (de savoir) périphérique (Diego Stefanelli).

Les participants et participantes, en présentiel aussi bien qu'en ligne, ont bénéficié de sections de discussion généreusement dimensionnées qui ont donné la possibilité d'approfondir les résultats des conférences tenues. Une publication des interventions est prévue.

Plus d'informations sur : https://www.uni-saarland.de/fileadmin/upload/fakultaet-p/luesebrink/Aktuelles/Aktuelles_WiSe22_23/Flyer_Workshop_Saarbru%CC%88cken_18-19_November.pdf

Carla Dalbeck
Université de la Sarre (Allemagne)

Formation

• École thématique « Éditer une correspondance d'Ancien Régime à l'ère du numérique » (Sète, 13-18 mai 2023)

Organisée par l'IRCL de Montpellier (Institut de Recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, UMR 5186) avec le soutien du CNRS, l'école thématique « Éditer une correspondance d'Ancien Régime à l'ère du numérique » permettra de réunir une trentaine de personnes collaborant à des éditions de correspondances des Lumières, susceptibles d'entrer dans une équipe éditoriale, ou s'intéressant à ce domaine, et des intervenants spécialistes internationaux du livre, de l'édition, des circulations, et des humanités numériques.

La formation proposée privilégiera deux grands axes :

1/ Une comparaison systématique des méthodes « traditionnelles » et actuelles, en posant à chaque fois la question « en quoi les nouveaux outils modifient-ils notre façon d'éditer une correspondance ? ». On envisagera notamment les nouvelles méthodes de datation du papier, de l'encre, d'examen des filigranes, d'identification des écritures, des marques postales, de compilation d'informations, le recours à la spectrométrie et à la chromatographie.

2/ Les retombées de la révolution numérique sur l'édition de correspondances, tout particulièrement s'agissant des mises en relation, des recoupements, des indices convergents pour la datation, et des « contenus ». En effet, les corpus numérisés permettent non seulement de naviguer des lettres de la correspondance actives aux lettres de la correspondance passive, mais aussi, par exemple, de chercher dans toutes

les lettres disponibles d'une période donnée des allusions aux mêmes événements.

La formation s'appuiera sur trois types de modules :

1/ des cours de deux heures environ, le matin, sur des questions méthodologiques, techniques, ou sur des exemples de corpus ;

2/ des ateliers parallèles, l'après-midi ;

3/ des tables rondes sur des questions théoriques et/ou historiques.

Le programme provisoire est en ligne à cette adresse : http://www.global18.org/ecole-thematique/

Contact : Franck Salaün ; franck.salaun@univ-montp3.fr

Tarifs (5 jours en pension complète) :
- Participants CNRS : gratuit (séjour pris en charge directement par le CNRS)
- Participants hors CNRS : 600€
- Étudiants : 300€

Hébergement : https://www.lazaretsete.com/le-domaine/#visite

Inscriptions à partir du 13 février 2023 sur la plateforme AZUR à l'adresse suivante : https://www.azur-colloque.fr/DR13/inscription/fr

Appel à contribution

• Revue *Littérales* (2025), « L'espion turc et autres regards d'ailleurs. La fiction du témoin étranger entre journalisme et roman » (1684-1799) – avec un article de synthèse sur les prolongements du modèle dans la presse des 19e-20e siècles. Responsables : Hélène Boons, Colas Duflo.

Il s'agit de s'intéresser au corpus hétérogène de textes dont l'auteur fictif est un spectateur étranger témoignant de la réalité française. Le modèle de toute cette production est *L'Espion turc* de Marana (1684) et la réalisation la plus célèbre les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu, qui entraîne à son tour quantité d'imitations, déclinaisons, etc. au moins jusqu'à la fin de la période révolutionnaire, qui feront l'objet de ce numéro. Certains textes penchent vers le romanesque (*Lettres péruviennes* (1747) de Françoise de Graffigny), d'autres vers la satire. Ils sont nombreux à se situer à la croisée des supports matériels : en effet, le procédé du regard étranger inspire les journalistes qui font de l'observateur indiscret un avatar du journaliste réel.

Que l'on pense à des titres comme les *Lettres juives* (1736), les *Lettres cabalistiques* (1737) et les *Lettres chinoises* (1740) de Boyer d'Argens ; ou encore à *L'Espion anglais à Paris ou Correspondance secrète entre Milord All'Eye et Milord All'Ear* (1779-1783) de François Matthieu Pidansat de Mairobert, principal contributeur des *Mémoires secrets* et ayant sans doute exercé lui-même une activité d'espion dans le contexte des débuts de la guerre d'Indépendance américaine. Le paradigme de l'indiscrétion oculaire et verbale, voire auditive, inspire autant romanciers que journalistes. Ces voyageurs qui sont aussi selon les cas « spectateurs », « observateurs » ou « espions », avec des nuances sémantiques importantes, invitent à réfléchir à l'éthique du dispositif qu'ils configurent au sein du texte littéraire : l'honnêteté s'y révèle potentiellement subversive car dangereusement indiscrète. Cela est manifeste dans le cas des périodiques de l'aventurier des Lumières Ange Goudar.

Il s'agit, en décrivant ce corpus, de s'interroger sur l'intérêt de ce dispositif du

« détour » pour se voir, sur les rapports entre écriture de fiction et écriture du réel, et sur la manière dont l'écriture littéraire travaille à dire la réalité politique. On croise ainsi diverses recherches actuelles (par exemple le numéro récent de la revue *Lumières* autour des *Lettres persanes* dirigé par Aurélia Gaillard ou les projets en cours de Marc Hersant sur les rapports entre écriture de l'histoire chez les mémorialistes et roman).

Les textes sont à rendre avant le 15 juillet 2024.

Les propositions sont à envoyer avant le 1er juin 2023 conjointement à hboons@parisnanterre.fr et cduflo@parisnanterre.fr

Appels à communication

• **Accueillir l'étranger : hospitalité et hostilité. France, Grande-Bretagne, Allemagne, 1680-1850**. Colloque Jeunes chercheurs. Université Bordeaux Montaigne, 3-5 avril 2024.

L'actualité de la guerre et des migrations a mis sur le devant de la scène la question de l'accueil des migrantes et migrants et du devoir d'hospitalité. Le colloque international Jeunes chercheurs se propose d'explorer le rapport aux étrangers dans les territoires germanophones, en France et en Grande-Bretagne (espaces coloniaux compris) depuis la révocation de l'Édit de Nantes (1685), provoquant des migrations vers les pays du Refuge, jusqu'aux révolutions de 1848, marquées à la fois par un enthousiasme internationaliste et par des exils politiques. Les sociétés d'Ancien régime en Europe de l'Ouest ont élaboré des normes juridiques et des arrangements pratiques pour accueillir ou rejeter des étrangères et étrangers aux statuts divers.

La Révolution française, puis les politiques répressives consécutives au Congrès de Vienne (1815) jettent sur les routes de l'Europe des milliers de réfugiées et réfugiés politiques. Alors qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique de l'exil, ces personnes se trouvent confrontés à des politiques migratoires diverses selon les pays, la Grande-Bretagne accordant la liberté d'établissement totale en 1826. L'importance de la question religieuse et politique dans l'accueil des étrangers et étrangères ne doit pas occulter le rôle significatif des migrations pour des raisons économiques, qui peuvent également être traitées dans le cadre de ce colloque.

On peut s'attacher à l'histoire des migrations elles-mêmes, croisées avec l'histoire du politique et des relations internationales pour étudier les accueils possibles des migrantes et migrants, à travers les dispositifs institutionnels ou à travers des études de cas d'individus, de familles ou de communautés en exil. On problématisera la notion d'étranger: celle-ci recouvre un spectre de perceptions et de statuts juridiques évolutifs, redéfinis par la Révolution française et la naissance de l'État-nation. Les langues allemande et anglaise ont un vocabulaire spécifique pour désigner l'inconnu (la personne qu'on ne connaît pas dans une communauté où tout le monde se connaît) et le non-national, entendu comme catégorie sociale ou juridique (*fremd*, *Ausländer*, *stranger*, *foreigner*, *alien*). La multivalence de la notion d'étranger, désignant à la fois l'inconnu et le citoyen ou sujet d'un autre pays, peut servir à analyser des formes de sociabilité transnationale où les relations d'interconnaissance et de face-à-face priment l'appartenance nationale. Des contributions sur la sociabilité féminine ou sur la sociabilité à l'initiative des femmes seront les bienvenues dans ce cadre. On s'interrogera par exemple sur les Huguenots et les Jacobites au 18e siècle, et, à

partir de la Révolution française, sur les multiples réseaux et sociétés politiques qui se développent pendant tout le premier 19e siècle : émigrées et émigrés, *illuminati*, *Tugendbund*, *Carbonari*… Certains groupes possèdent des statuts intermédiaires, parfois ambigus, pouvant mener au maintien des spécificités culturelles ou à une intégration dans la communauté d'accueil. Il en est ainsi des marchands installés dans des ports ou villes commerçantes étrangères et jouissant de protection, parfois de droit de bourgeoisie ou de naturalisation. Ce questionnement sur les réseaux pourra donner à l'examen des transferts culturels, intellectuels, politiques ou encore économiques entre les trois espaces.

Un autre axe d'étude fécond comprend les représentations mentales, artistiques et littéraires des étrangères et étrangers, entre cliché et xénophilie. L'image des Noirs se dégrade à mesure que s'étend le système colonial esclavagiste. On pourra penser l'hospitalité et les phénomènes de rejet dans le contexte de l'élaboration des hiérarchies raciales, par exemple au sein des Lumières écossaises. Récits de voyage et fictions construisent également des images de l'étranger et mettent en scène l'accueil ou l'hostilité, traitant parfois aussi de mixité et de métissage.

La définition de l'étranger (ou du « prochain », en termes théologiques) ainsi que la discussion des conditions du devoir d'hospitalité représentent un riche terrain d'enquête en histoire intellectuelle. On peut examiner les discours religieux, en chaire ou dans les traités théologiques, dans le contexte socio-politique des relations interétatiques, des migrations comme le Refuge et de l'existence de réseaux transnationaux, qu'ils soient confessionnels ou relèvent de la République des Lettres. La Révolution française fait de l'hospitalité une valeur politique normative. Dans le *Projet de paix perpétuelle* (1795), Kant définit l'hospitalité comme « le droit qu'a un étranger arrivant sur le sol d'un autre de ne pas être traité en ennemi par ce dernier ». Il fait de l'hospitalité un problème politique et juridique qui se pose jusqu'à notre époque. Cette construction politico-juridique de l'hospitalité pourra être mise en regard avec les pratiques d'accueil.

Les thématiques possibles incluent :

- définitions juridiques, politiques, religieuses de l'étranger
- traitement des étrangers-inconnus (*strangers*, *Fremde*)
- migrations et question du genre
- migrations et transferts culturels
- communautés de marchands, marins…
- migrations économiques
- accueil des étrangères et étrangers de passage : voyages, Grand Tour
- réfugiées et réfugiés de guerre
- réfugiées et réfugiés religieux, huguenots
- diasporas politiques, jacobites au 18e siècle
- enjeux politiques de l'internationalisme
- révolutions et exils politiques
- Révolution française et hospitalité ou inhospitalité révolutionnaire
- Printemps des peuples et hospitalité
- réseaux d'accueil, hospitalité envers les réfugiés
- mixité et métissage
- représentations artistiques et littéraires des étrangers
- mécénat et accueil des artistes étrangères et étrangers
- réflexion théologique sur l'étranger : le prochain, le bon Samaritain
- réflexion philosophique sur l'étranger et l'hospitalité

Les communications dureront 20 mn avec 10 mn de temps de discussion.

En fonction des financements obtenus, nous nous efforcerons de couvrir les coûts de transport et d'hébergement des chercheuses et chercheurs en début de carrière.

Les propositions de communication, en français ou en anglais (250 mots max.), les coordonnées, ainsi qu'une brève note biographique (100 mots max.) sont à envoyer à Rémy Duthille <rduthille@ubordeaux-montaigne.fr> et Tristan Coignard <Tristan.Coignard@u-bordeaux-montaigne.fr> avant le 15 mai 2023.

• « Il était une fois… » Contes, corps et sports. Journée d'étude org. Lucas Profillet et Audrey Tuaillon Demésy. Besançon, C3S UR 4660, Université de Franche-Comté, 13 octobre 2023.

Fréquemment introduit par la formule « Il était une fois », le conte a cette particularité d'être une « temporalité intemporelle » (Chouvier, 2018 : 26), transmis d'abord oralement de génération en génération, sans auteur nécessairement identifié. D'ailleurs, le conte merveilleux, grâce à sa temporalité cyclique, permet d'extraire le récit d'une époque déterminée. Malgré tout, le conte perdure cependant à travers les diverses adaptations dont il fait l'objet, entre culture savante et culture populaire (Soriano, 1968). De fait, l'origine difficilement identifiable des récits contés leur confère un caractère « ouvert », protéiforme, et leur malléabilité est propice à la création. À cet égard, les conteurs peuvent jouer le rôle de passeurs, adaptant à l'envie des motifs anciens pour en proposer une nouvelle lecture, teintée du contexte de l'époque dans laquelle ils prennent vie.

Cette journée d'étude envisage plus spécifiquement de questionner la place et le rôle joués par la corporéité et les activités physiques dans le support de narration qu'est le conte. En effet, certains contes de fées bien connus, comme *Cendrillon* dans ses différentes versions ou *L'Intrépide Soldat de plomb* d'Hans Christian Andersen, mettent en scène des corps dansant et il est indéniable que ces récits, parmi de nombreux exemples, dévoilent des perceptions des corps différentes de celles habituellement analysées dans le champ des sciences du sport, notamment. Ainsi, les productions académiques, foisonnantes sur le conte, ne serait-ce qu'en France ou en Europe, qui en explore les richesses anthropologiques, historiques, ou encore psychanalytiques (Bettelheim, 1976 ; Bricout, 2005 ; Hernandez, 2006 ; Valière, 2006 ; Velay-Vallantin, 1992 ; etc.), offre une vaste assise pour envisager d'approfondir la question spécifique du corps et des activités physiques au sein de ces productions culturelles. Cette journée d'étude sera donc l'occasion de proposer un temps d'échange et de réflexion centré sur cette thématique particulière, encore trop peu abordée dans la littérature scientifique. Face à la difficulté de proposer une définition arrêtée et nécessairement restrictive du conte, il nous semble plutôt opportun d'ouvrir la réflexion aux multiples formes qu'il peut prendre au fil du temps, les différents sous-genres qui le composent étant inclus dans la réflexion que nous proposons. Pour ce faire, nous proposons quatre axes qui ne sont, bien entendu, pas exhaustifs.

Axe 1. Courir, chevaucher, grimper : les pratiques physiques et corporelles des personnages de contes

À la différence des mythes qui sont des récits cosmogoniques, les contes sont des histoires qui invitent à comprendre l'importance de l'inscription dans un monde social (Wendling et Fabre, 2013). Ayant une fin plus ou moins heureuse pour les protagonistes, et mettant plus d'une fois en exergue des contenus éminemment moralisateurs, le conte

est devenu, non sans résistances, un support incontournable de la culture enfantine et de l'éducation des jeunes générations. À cet égard, l'exemple, aussi anecdotique soit-il, de l'évolution des manuels d'apprentissage de la lecture depuis la fin du 19e siècle, est significatif de la transformation des représentations touchant une institution scolaire qui a longtemps manifesté bien des réticences à leur égard (Nières-Chevrel, 2010 : 73-74). En effet, dans ces ouvrages, la présence de plus en plus appuyée de personnages, comme le Petit Chaperon rouge ou le Petit Poucet, s'adonnant à différentes activités, de la déambulation oisive aux activités de cueillette (Profillet, 2021), traduit une scolarisation des contes et des pratiques corporelles de leurs personnages.

De même, au-delà de l'enceinte scolaire, il est certain que les jeunes lecteurs sont devenus les « destinataires privilégiés » (Perrot, 2013 : 225) des contes, genre incontournable dans les rayons de librairies consacrés à la littérature de jeunesse ou aux « oralités enfantines » (Belmont, Ménard et Privat, 2020). Notre époque connaît un nombre important de reprises ou de détournements parodiques des contes traditionnels. En effet, nombreux sont les auteurs qui, dans la littérature de jeunesse, en plus de rétablir « la Vérité » sur certaines affaires (comme celle des trois petits cochons dans l'album de Jon Scieszka et Lane Smith), n'hésitent pas à mettre en scène leurs personnages dans des contextes insolites, à l'instar du Petit Chaperon rouge traversant la forêt à vélo et découvrant un drôle de code de la route dans un album de Mario Ramos.

Pourtant, les liens faits spontanément de nos jours entre le conte et l'enfance ne sont clairement pas aussi simples et naturels qu'ils pourraient en avoir l'air de prime abord et Nicole Belmont note, à juste titre, que « les éditeurs contemporains de contes pour enfants ne font que s'inspirer des récits traditionnels, à tout le moins les réécrivent, et ce faisant, les édulcorent, si même ils ne les trahissent pas » (Belmont, 2010 : 10). De fait, les contes semblent aujourd'hui destinés aux enfants alors même que ceux-ci n'en n'ont pas toujours été les destinataires premiers. Dans ce contexte, se pose alors la question des propos tenus sur le corps dans ces récits. Comment les corps sont-ils façonnés dans les contes ? Comment sont-ils décrits ? Comment les activités physiques acquièrent-elles un sens pour les enfants, d'hier et d'aujourd'hui ? Comment la littérature jeunesse s'empare-t-elle de cette corporéité ? Euphémise-t-elle, par exemple, une certaine violence faite aux corps ? Finalement, le maintien ou l'adoucissement de la rudesse, voire de la cruauté caractérisant certains contes, notamment perceptibles à travers leurs adaptations et leurs réécritures dans le champ scolaire et en-dehors, permettent d'interroger les « sensibilités enfantines… ou plutôt l'idée que s'en font les adultes » (Chartier, 2015 : 203) à différentes époques.

Plus encore, le conte expose diverses pratiques corporelles qui invitent à questionner les grandes catégories anthropologiques. En effet, si l'on s'intéresse aux contes animaliers, souvent destinés aux plus jeunes à travers les protagonistes ayant une forme anthropomorphe, l'on constate que la frontière entre l'homme et l'animal, « héros de l'entre-deux » (Nières-Chevrel, 2010 : 157), expose des tensions plurielles : contrainte/liberté, ordre/désordre, etc. En outre, le motif récurrent du prince ou de la princesse transformés en animal participe-t-il sans doute à brouiller les frontières entre le corps humain et le corps animal, entre la nature et la culture. De la même manière, de nombreux contes mettent en scène la consommation de chair humaine (*Hansel et Gretel*, *Baba Yaga*, etc.) questionnant ainsi ce qui fait un corps propice à l'ingestion (les enfants doivent être bien nourris, lavés, etc.) et ce qui distingue l'Humain de personnages, souvent maléfiques, appartenant à un autre monde. Dans cette continuité, les corps difformes (bossus, par exemple) ou mutilés (*La jeune fille sans mains*) sont

autant de supports permettant de penser l'altérité et les normes en vigueur.

Axe 2. La place du sport et des activités physiques dans les contes

Outre les approches précédentes, il s'agit aussi de questionner la place occupée par le sport et les activités physiques au sein même des récits contés. Pour ce faire, il serait assurément abusif d'utiliser le substantif « sport » à tout propos, alors que les activités physiques et sportives prennent leur forme moderne, dans les sociétés occidentales, seulement à partir de la fin du 18e siècle. Jacques Ulmann rappelle justement que si les hommes s'adonnent depuis longtemps « à des exercices physiques », il « ne suffit pas de pratiquer des exercices physiques, fût-ce sous forme de compétition ludique, pour "faire du sport" » (Ulmann, 1977 : 322). À ce propos, il conviendra sans doute de distinguer les contes qui, par des énoncés oraux ou écrits, s'ancrent dans un contexte traditionnel de ceux qui, par exemple, prennent place dans un cadre contemporain, pouvant même relever de pratiques de « néo contage ». Si, dans les premiers, ce sont principalement les activités et les jeux « physiques » traditionnels qui peuvent être évoqués, il serait alors possible, dans les seconds, de mentionner davantage la place tenue par le « sport ». Dès lors, comment la narration dépeint-elle une performance physique ou un sport ? Quels types d'activités physiques et quelles formes de sports prennent place au sein des contes ? Peut-on identifier une opposition historique entre les activités corporelles et les pratiques sportives, à partir de leur traitement dans les récits ?

Qui plus est, l'univers merveilleux dépeint dans les contes offre l'opportunité de (re)découvrir des pratiques qui ne ressemblent pas toujours aux activités physiques ou aux sports dits modernes, nés en Angleterre au 18e siècle et prenant leur essor en France à la fin du 19e siècle. Par exemple, si la temporalité est souvent condensée, modulée, qu'en est-il des expériences corporelles vécues par les personnages ? L'on pense ainsi aux bottes de sept lieues qui permettent non seulement d'abroger les distances et de « raccourcir » le temps mais aussi de gagner en fatigue, puisque le déplacement ne requiert plus que quelques pas au lieu d'une longue marche de plusieurs jours.

De plus, centrer notre regard sur la culture des contes ne permettrait-il pas d'envisager différemment l'influence culturelle de certaines pratiques physiques et de leurs imaginaires ? Si l'on se réfère à une activité qui s'est transformée, voire sportivisée au fil des siècles, telle la chasse dans le *Chat Botté*, il est ainsi possible de décentrer le regard et de penser autrement le sens accordé aux pratiques physiques (se nourrir, se divertir, etc.). De ce point de vue, certaines créations contemporaines peuvent apparaître comme des « contes de fée modernes » (Smadja, 2001) parce qu'elles en reprennent les codes. Ainsi, *Harry Potter* se situe-t-il entre le roman d'apprentissage (Milner, 2014) et le conte, et ce récit participe aussi à envisager le surgissement de nouvelles pratiques sportives, tel le quidditch, qui sont ensuite adaptées au monde « réel » (Tuaillon Demésy, 2017). Par conséquent, en allant au-delà des filiations envisageables et des références plus ou moins explicites de certaines œuvres de fantasy au conte merveilleux, il s'agira également d'identifier comment les contes réactualisés ou réinventés peuvent façonner, aujourd'hui, de nouvelles corporéités dès lors qu'ils quittent le cadre fictionnel.

Alors que le sport est aujourd'hui le plus souvent médiatisé, à travers la presse écrite, les réseaux sociaux ou la télévision, sous une forme compétitive et spectacularisée, offrant régulièrement un discours et une vision standardisée des pratiques physiques, nous émettons l'hypothèse que les contes peuvent offrir des récits s'éloignant des mises en scène des activités physiques les plus communément étudiées, permettant de saisir les pratiques corporelles dans leur diversité culturelle et symbolique. Il s'agira notamment de comprendre en quoi les contes peuvent proposer des usages du corps conformes aux

canons sportifs et stéréotypes corporels largement diffusés dans la société et, à l'inverse, comment ils ont pu, au cours du temps, s'approprier les codes sportifs, les détourner, voire les transgresser. *Le Bal des douze princesses*, par exemple, met en scène, d'une certaine manière, la performance physique de danser chaque nuit, au point d'en user ses souliers. La danse, ici, se laisse deviner comme une pratique interdite, effectuée de nuit et en secret et il semble plus que jamais opportun de comprendre comment un récit comme celui-ci résonne, dans différents contextes jusqu'à l'époque contemporaine.

Axe 3. Les contes dans les médias contemporains

Si le conte s'inscrit initialement dans la tradition orale, il est cependant parfois mis par écrit voire mis en images. Effectivement, aujourd'hui, les contes surgissent sous diverses formes, sur tous les écrans : dessins animés, films, jeux vidéo, bandes dessinées, etc. Certains de ces médias reprennent des contes traditionnels pour les adapter tandis que d'autres vont mobiliser un format inédit pour raconter de nouvelles histoires. Par exemple, le jeu vidéo *A Plague Tale* raconte les pérégrinations de deux enfants qui fuient une version fantastique de la Peste noire, dans un contexte médiéval. Il s'agit ainsi de questionner les transformations et les permanences du passage de l'oralité à la mise en récit visuelle et les formes de braconnage que cela suppose (Certeau de, 1990), de la part des récepteurs comme des émetteurs.

Bien sûr, cette représentation visuelle des contes n'est pas totalement nouvelle : il suffit de penser aux célèbres gravures de Gustave Doré illustrant les contes de Charles Perrault pour s'en convaincre. Les figurations successives d'un personnage au cours du temps et les mutations de ses apparences corporelles ne sont pas alors sans interroger la manière dont les mises en scène des héros des contes et de leur corps se révèlent être aussi le fruit de divers contextes qui les influencent. Les métamorphoses du génie de la lampe dans le conte Aladin, analysées par Margaret Sironval, sont particulièrement révélatrices d'un processus qui, depuis le 18e siècle, a conduit à sa représentation disneyenne dans laquelle son corps « bleu, mobile, souple, sans aspérité » et « fait d'une matière déformable à l'infini, lui permet de sillonner les espaces des plus petits aux plus grands » (Sironval, 2007 : 184). Ainsi, des héros de contes emblématiques du monde de l'enfance ont depuis plusieurs siècles été mis en images (Renonciat, 1989) mais l'avènement d'une culture de masse (Rioux et Sirinelli, 2002) a quelque peu changé la donne et n'a fait que renforcer le passage de certains contes d'un support à un autre.

Des contes filmés par Albert Capellani au début du 20e siècle à la version de Tim Burton d'*Alice au pays des merveilles*, des nombreux succès de Walt Disney aux dernières versions complètement revisitées du *Petit Chaperon rouge*, d'*Hansel et Gretel* ou de la *Petite Sirène*, la liste est longue des adaptations audio-visuelles et cinématographiques qui, dans une perspective transmédiatique (Jenkins, 2006 ; Klastrup et Tosca, 2004), permettront d'étudier la manière dont les contes et leurs différentes relectures (à destination des enfants ou des adultes) mettent en scène les corps. Qu'il s'agisse de *Kirikou* et sa nudité dans le conte cinématographique de Michel Ocelot ou de la populaire satire *Shrek* de DreamWorks Animation, alliant pêle-mêle arts martiaux lors du combat de Fiona contre les sbires de Robin des Bois ou encore catch lors du tournoi de Lord Farquaad, ces exemples restreints de relectures animées de contes révèlent des représentations originales des corps. Plus encore, si l'intérêt des analyses centrées sur la production des images est pertinente, il semble également judicieux de s'intéresser à la circulation de ces images et à leurs réceptions, loin d'être monolithique, comme pourrait le montrer l'exemple du corps des princesses Disney (Breda, 2018).

Ainsi, en quoi la relecture contemporaine des contes traditionnels trahit-elle une certaine vision du corps ? Comment les détournements participent-ils à construire, éventuellement, de nouvelles corporéités ? En quoi les mutations historiques du conte, de ses publics, trahissent-elles des regards différents sur le corps et les activités physiques ? En quoi les images qui les accompagnent éventuellement reproduisent-elles ou, au contraire, contrarient-elles les récits ?

Axe 4. L'expérience sensible du conte

La dernière thématique envisagée est celle du corps sensible, celui du conteur ou des récepteurs. Si la porosité entre oralité et écriture caractérise le conte (Velay-Vallantin, 2014), celui-ci peut aussi être interrogé à l'aune de la corporéité qu'il implique, au moment de son énoncé et de sa réception. En effet, la mise en scène du corps ne se limite pas à celle des personnages, elle l'est tout autant par le conteur qui « vit » son histoire. Il s'agit, dans cet axe, de penser les interactions entre histoire narrée et corporéité, l'usage fait de son corps pour permettre l'immersion dans l'histoire, les imaginaires en jeu dans la construction et la diction d'un conte, etc. Les actes corporels du conteur sont autant de performances qui invitent les spectateurs à ressentir des émotions et à « s'évader », pour un temps donné. Dans cette optique, si diverses « communautés » de conteurs existent (Heiniger-Casteret, 2013), leurs expressions corporelles, supports aux récits, peuvent-elles être documentées et différenciées ? De fait, l'imaginaire (entendu ici comme un ensemble de significations symboliques socialement performées), s'exprime aussi à travers les corps, ceux des conteurs comme ceux des spectateurs qui participent à l'expérience de la narration. Dans certaines créations contemporaines, le corps apparaît comme un support de médiation et le sport peut être tout autant l'objet principal de la narration que prétexte à l'expérimentation du récit . Le conte devient ainsi un moyen pour parler du sport dans nos sociétés contemporaines.

Au-delà, les contes apparaissent comme un « laboratoire des sens » (Gaillard, 2018) permettant de mobiliser non seulement l'ouïe mais aussi de faire référence à des imaginaires sensoriels plus vastes. Dans cette perspective, il sera possible de chercher à mieux comprendre les enjeux des contes comme sources d'expérimentation sensorielle et corporelle qui, pour le lecteur ou l'auditeur, peuvent apparaître comme autant d'« outils de perception enrichie, ouvrant les sens […] à des sensations inouïes » (*ibid.* : § 7).

Enfin cette journée pourrait être l'occasion de penser autrement l'expérience corporelle des contes : comment d'autres formes d'expression sont-elles possibles ? Par exemple, qu'en est-il des contes qui deviennent des ballets (*Casse-noisette*, *La Belle au bois dormant*) ou qui, à l'instar des contes symphoniques, sont créés pour être dansés ou joués (*Pierre et le Loup*) ? Comment les chorégraphes ou les compositeurs deviennent-ils eux-mêmes des conteurs ? Comment un conte est-il performé ? À ce propos, l'incarnation de personnages de contes, au théâtre, au Carnaval, et même dans les parades des parcs à thèmes, traduit également des mises en scène de ces récits.

Nous aimerions ainsi, dans cet axe, mettre l'accent sur les interactions corporelles entre conteurs et auditeurs, ainsi que sur les émotions et sensations que la lecture ou l'écoute d'un conte peuvent provoquer, que celles-ci soient « vécues » ou imaginées.

Cette journée vise donc à appréhender le conte dans une perspective pluridisciplinaire et la pluralité des formes de contes pourront faire l'objet d'analyse : contes de fée, de tradition orale, philosophiques, etc. Cette thématique du corps et du sport dans les contes pourra ainsi être abordée aussi bien sous l'angle des études littéraires que des sciences humaines et sociales. En effet, pour les sociologues ou les historiens, travailler

sur les contes peut renvoyer à l'étude des diffusions contemporaines ou historiques de ces récits. Mais il est également possible d'envisager, dans la continuité d'une « ethnologie du littéraire », de « considérer les textes littéraires comme des univers culturels spécifiques, des mondes verbaux polyphoniques, des bricolages symboliques plus ou moins singuliers. C'est ainsi que l'ethnocritique s'aventure à explorer les systèmes ethno-sémiotiques des grands textes littéraires » (Fournier et Privat, 2014). Dans cette perspective, l'enjeu sera de questionner les occurrences du corps, du sport et des activités physiques dans les contes, quel que soit le format retenu (oral, écrit, visuel, etc.) et de montrer comment celles-ci participent aussi, aujourd'hui, à la création et la réactualisation des contes.

Modalités de soumission

Les propositions attendues, comprenant le titre de la communication, un résumé (400 mots max.), 5 mots-clés et quelques références bibliographiques, seront complétées par une courte présentation de l'auteur(e) (avec indication de l'université, adresse électronique et numéro de téléphone).

Le résumé présentera impérativement une question de recherche, un cadre théorique et méthodologique ainsi que les principaux axes d'analyse envisagés.

Date limite de remise des propositions : 15 mai 2023.

Adresses d'envoi : lucas.profillet@univ-fcomte.fr et audrey.tuaillon-demesy@univ-fcomte.fr

Bibliographie indicative

Bettelheim Bruno (1976), *Psychanalyse des contes de fées*, Paris, Robert Laffont.

Belmont Nicole (2010), *Mythe, conte et enfance : les écritures d'Orphée et de Cendrillon*, Paris, L'Harmattan.

Belmont Nicole, Menard Sophie et Privat Jean-Marie (2020) (dir.), « Oralités enfantines et littératures », *Cahiers de littérature orale*, n° 88, en ligne : https://journals.openedition.org/clo/8970.

Breda Hélène, « De la réception engagée à l'engagement militant : l'exemple des «fanarts féministes» de princesses Disney », *Genre en séries*, vol. 7, en ligne : http://journals.openedition.org/ges/640

Bricout Bernadette (2005), *La clé des contes*, Paris, Seuil.

Certeau de Michel (1990), *L'invention du quotidien. Tome 1 : arts de faire*, Paris, Gallimard.

Chartier Anne-Marie (2015), *L'école et la lecture obligatoire. Histoire et paradoxes des pratiques d'enseignement de la lecture*, Paris, Retz.

Chouvier Bernard (2018), *Le pouvoir des contes*, Paris, Dunod.

Fournier Laurent Sébastien, Privat Jean-Marie (2014), « Le lieu et la formule. Ethnologie des écrivains et des univers littéraires », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 4, p. 581 585.

Gaillard Aurélia (2018), « Les contes, un laboratoire des sens : augmentation sensorielle, polysensorialité et synesthésies », *Féeries. Études sur le conte merveilleux, XVIIe-XIXe siècle*, n° 15, en ligne : https://journals.openedition.org/feeries/1276.

Heiniger-Casteret Patricia (2013), « Les "communautés" de conteurs », *Ethnographiques. org*, n° 26, en ligne : https://www.ethnographiques.org/2013/Heiniger-Casteret.

Hernandez Soazig (2006), *Le monde du conte. Contribution à une sociologie de l'oralité*, Paris, L'Harmattan.

Jenkins Henry (2006), *Convergence Culture: Where old and new media collide*, New York, NYU Press.
Klastrup Lisbeth, Tosca Susanna (2004), « Transmedial worlds - rethinking cyberworld design », in *Proceedings of the 2004 International Conference on Cyberworlds*, Los Alamitos, CA, IEEE Computer Society, p. 409-416.
Milner Jean-Claude (2014), *Harry Potter. À l'école des sciences morales et politiques*, Paris, PUF.
Nières-Chevrel Isabelle (2010), *Introduction à la littérature de jeunesse*, Paris, Didier Jeunesse.
Perrot Jean (2013), « Conte et littérature de jeunesse », dans Nières-Chevrel Isabelle, Perrot Jean (dir.) *Dictionnaire du livre de jeunesse : la littérature d'enfance et de jeunesse en France*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, p. 225-229.
Profillet Lucas (2021), *Le corps en images à l'école. L'ortho-figuration corporelle dans les méthodes de lecture (1880-1960)*, Thèse de doctorat, U. Franche-Comté.
Renonciat Annie (1989), « Le Petit Poucet en images », dans Le Men Ségolène, Renonciat Annie, *Livres d'enfants, livres d'images*, Paris, Réunion des musées nationaux, p. 23-26.
Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (2002), *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard.
Sironval Margaret (2007), « De quelques métamorphoses du génie de la lampe dans le conte d'Aladin et la lampe merveilleuse », dans Renonciat Annie (dir.), *L'image pour enfants : pratiques, normes, discours. France et pays francophones, XVIe-XXe siècles*, Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, Presses Universitaires de Rennes, p. 169-185.
Smadja Isabelle (2001), *Harry Potter : les raisons d'un succès*, Paris, PUF.
Soriano Marc (1968), *Les contes de Perrault. Culture savante et traditions populaire*, Paris, Gallimard.
Tuaillon Demésy Audrey (2017), « Le quidditch moldu. De l'imaginaire à la réalité », *Questions de communication*, vol. 31, n° 1, p. 393-413.
Ulmann Jacques (1977), *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, J. Vrin.
Valière Michel (2006), *Le conte populaire : approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.
Velay-Vallantin Catherine (1992), *L'histoire des contes*, Paris, Fayard.
Velay-Vallantin Catherine (2014), « Le conte entre oralité et écriture : retour sur deux exemples », *Revue de la BnF*, vol. 48, n° 3, p. 31-37.
Wendling Thierry, Fabre Daniel (2013), « L'intelligence du conte. Entretien avec Daniel Fabre », *Ethnographiques.org*, vol. 26, en ligne : https://www.ethnographiques.org/2013/Wendling-Fabre.

Comité scientifique : Anne Besson (U. Artois), Élodie Bouygues, (U. Franche-Comté), Anne-Marie Chartier (ENS Lyon), Laurent Fournier (U. Côte d'Azur), Aurélia Gaillard (U. Bordeaux Montaigne), Jean-Marie Privat (U. Lorraine), Lucas Profillet (U. Franche-Comté), Robin Recours (U. Montpellier), Audrey Tuaillon Demésy (U. Franche-Comté).

• **La pensée et l'écriture critiques de Diderot**. Colloque international. Sousse, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de Sousse, Tunisie), 2-4 novembre 2023.

Les Lumières passent au crible la raison, les pouvoirs, les institutions et les croyances et mettent en examen toutes les idées admises. C'est cette dimension critique de la pensée des Lumières que nous nous proposons d'étudier, telle qu'elle se manifeste chez Diderot à travers divers aspects de son œuvre, de sa philosophie à sa critique d'art, de son théâtre ou ses romans à sa correspondance et à sa contribution à l'*Encyclopédie*.

1. Champs d'application de la critique de Diderot.

Champ politique :

On peut, entre autres, penser à la critique de l'esclavage, à celle de l'absolutisme ou du despotisme, fût-il éclairé, dans l'*Histoire des deux Indes*, les *Mélanges pour Catherine II*, ou les *Observations sur le Nakaz* ou encore la *Réfutation d'Helvétius*.

Champ religieux :

Il est inutile d'insister sur cet aspect, présent dans beaucoup d'œuvres de Diderot.

La critique de Diderot concerne aussi bien le phénomène de la croyance que la théologie et les dogmes chrétiens, une certaine morale chrétienne, ou les institutions ecclésiastiques (par exemple les couvents dans *La Religieuse* et ailleurs).

Champ esthétique :

On pourra par exemple examiner quel type de théâtre critique Diderot propose dans les *Entretiens sur le Fils naturel* ou *De la poésie dramatique*, quel type de peinture il critique dans les *Salons*. Mais aussi envisager les critiques qui portent sur une œuvre particulière, littéraire, théâtrale ou plastique.

Champ philosophique :

- La critique du dualisme (séparation de l'âme et du corps) et du spiritualisme par exemple dans les *Pensées philosophiques*, les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, *Le Rêve de D'Alembert*.

- Le paradoxe et la contradiction qui sont les moteurs de l'acte de philosopher chez Diderot, ainsi que son refus de la méthode.

2. Ambivalence de la critique

La dimension proprement critique des propos de Diderot, disons l'aspect négatif de sa critique, n'est pas séparable de son aspect positif, c'est-à-dire les valeurs qui la fondent. Ainsi la critique du dualisme est conduite au nom d'un monisme matérialiste, la critique du théâtre au nom d'une nouvelle conception du théâtre (le drame), la critique de la religion au nom de la raison, la critique du despotisme et de l'absolutisme est l'envers de l'exaltation de la liberté, etc. etc.

Si la critique de Diderot peut être considérée à partir des domaines où elle s'exerce ou des valeurs qui la fondent, elle peut aussi l'être à partir des formes ou des styles qui l'expriment. Formes et styles divers se côtoient au sein d'une même œuvre, quel que soit le genre de celle-ci. On pourra les aborder dans une perspective linguistique et pragmatique, et notamment envisager :

- La fiction romanesque qui se trouve bien sûr dans les romans et les contes (*Jacques le fataliste*, *La Religieuse*, *Les Bijoux indiscrets*, *Les Deux amis de Bourbonne*…), mais aussi dans bien d'autres types d'œuvres (théâtrales, philosophiques, esthétiques,

épistolaires…). « L'indirection » du romanesque permet de contourner un tabou, d'anticiper une contestation, ou d'échapper à d'éventuelles poursuites.

- L'argumentation (elle aussi présente dans des œuvres de genres divers). On pourra examiner ses divers aspects : l'« éthos » de l'argumentateur, les schémas et mouvements argumentatifs, le type d'arguments qui les illustrent, les traits linguistiques (termes utilisés, présupposés, sous-entendus, etc.).

- L'éloquence passionnée, qu'il s'agisse de pathétique face à des êtres ou des situations qui suscitent la pitié ou l'indignation face à des actes ou des comportements scandaleux.

- Le comique, dont la force agressive discrédite la cible et qui est présent notamment dans la satire des mœurs qui émaille de nombreux textes de Diderot (*Le Neveu de Rameau* est sous-titré *Satire seconde*). Et le rire, comme la fiction romanesque, présentent l'avantage de se préserver des éventuelles représailles.

- Le dialogue. C'est la forme dominante des textes de Diderot, celle de la plupart de ses œuvres majeures (*Le Neveu de Rameau*, *Le Rêve de d'Alembert*, *Le Supplément au Voyage de Bougainville*, etc.). Il sous-tend pratiquement tous ses textes, par exemple sa correspondance ou ses *Salons*.

La forme dialogique est par excellence l'instrument de la critique, car elle permet l'exposé d'une thèse en même temps que sa contestation.

On pourra envisager des communications à partir de chacune des « entrées » que nous avons distinguées (les champs de la critique, les valeurs qui la sous-tendent, le langage qui l'énonce). Mais la critique de Diderot n'est à distinguer, ni des styles qui l'expriment, ni des valeurs qui la fondent.

Les propositions de communication (une page max., accompagnée d'une brève note bio-bliographique) doivent être envoyées avant le 30 juin 2023, à l'adresse suivante : bensaadnizou@yahoo.fr

Comité scientifique : Kamel Gaha (Université de Tunis), Michel Delon (Sorbonne, Paris IV), Ibtissem Bouslama (Université de Sousse), Marc Buffat (Université Denis Diderot, Paris VII), Khaled Abida (Université de Monastir), Dominique Gauthiez-Rieucau (Nouvelliste-Montpellier), Jean-Marie Kouakou (Université Houphouët Boigny- Abidjan), Nizar Ben Saad (Université de Sousse).

• **Le « portefeuille » sous toutes ses coutures. Archiver et conserver ses documents de travail (1680-1820).** Colloque international org. Simon Dolet. Université Côte d'Azur, CMMC-MSH Sud-Est, avec le soutien de l'Institut Universitaire de France, 21-22 mars 2024.

Le stockage des données numériques est au cœur de nos préoccupations depuis une soixantaine d'années. Les technologies se succèdent – disquette, CD-Rom, clé USB, disque dur externe, *cloud computing* – avec une meilleure capacité de stockage pour répondre à la croissance exponentielle de la production de données numériques. Le nouveau « secteur du numérique » doit aussi répondre à la peur croissante de la perte de données, lorsque les anciens formats de conservation sont frappés d'obsolescence. Pourtant, la question est plus ancienne et mérite d'être mise en perspective sur le temps long. Une inflexion semble notamment s'opérer au 18e siècle où la quantité de documents conservés et donc disponibles, par rapport aux siècles précédents, enregistre une croissance inédite.

Le portefeuille (ou « porte-feuille ») manifeste ce souci de la conservation des documents. Employé depuis le 16e siècle selon l'Académie française, ce terme désigne encore en 1718 un « carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, & servant à porter des papiers ». Alors que son usage s'élargit au cours du siècle dans la langue française, le terme n'entre dans les dictionnaires étrangers qu'au début du 19e siècle, avec des traductions littérales de « porte-feuille » : *brieftasche* (allemand), *portfolio* (anglais), *portafolio* (espagnol) ou encore *portafoglio* (italien). C'est dans l'espace européen et ses extensions mondiales que le portefeuille sera ici envisagé en tant que support de rangement et de classement des documents personnels, documents connus ou non de ses contemporains, publiés ou non.

Avec l'essor du concept de *literacy*, la « vie des écrits » (Bertrand, 2015) a animé les récentes études historiques. Le portefeuille pourrait ajouter à ce renouvellement historiographique un outil utilisé dans tous les secteurs de la société – les portefeuilles d'un ministre, d'un négociant, d'un artiste, d'un artisan, d'un homme de lettres, d'un savant, etc. – qui renferme des documents permettant de se rapprocher au plus près du quotidien des acteurs. Brouillons (Ferrand, 2012), prises de notes de lecture (Blair, 2010), lettres (Chapron, Boutier, 2013), imprimés et autres sont des « écrits vivants » (Bertrand, 2015) offrant la possibilité d'écrire une histoire matérielle, culturelle, sociale et politique.

Trois principaux axes ont été retenus pour cette rencontre scientifique afin d'envisager le rôle pris par les portefeuilles dans la société ainsi que l'inflexion des usages et des pratiques entre les années 1680 et les années 1820. Des études de cas seront à privilégier, portant non seulement sur les portefeuilles de figures célèbres mais aussi sur des acteurs plus modestes et méconnus.

1. La formation des portefeuilles

Si une approche matérielle connecte l'historien avec les archives, il s'avère nécessaire de comprendre les usages et la sensibilité des acteurs à leur(s) portefeuille(s) : achat, création, insertion de papiers, extraction momentanée ou définitive, classement, perte, destruction.

- Après l'étape d'acquisition ou de création, la gestion des portefeuilles devient la préoccupation première. Ainsi, le taux de remplissage, les flux d'entrée et de sortie, la méthode de sélection ou de classement des documents sont-ils synonymes d'une bonne ou d'une mauvaise gestion ? Les propriétaires connaissent-ils déjà des problèmes de stockage causés par des trop pleins ou la peur de perdre certains papiers subissant les ravages du temps ? On attachera une importance toute particulière aux lieux de conservation des portefeuilles, tout comme aux conditions de transport. On pourra également envisager les ressemblances et les différences avec les anciennes logiques de conservation institutionnelle et privée.

- La sensibilité des acteurs à des interventions extérieures sur leur(s) portefeuille(s) doit être évoquée, en premier lieu après une destruction, un vol ou une confiscation.

- Le destin des portefeuilles après la disparition de leurs propriétaires, lié aux légataires ou non, mérite également l'intérêt.

- Si le terme de portefeuille est employé et circule avant tout en France, cette singularité doit être considérée tout comme l'appropriation progressive du terme à l'étranger.

2. Au sein des portefeuilles et en dehors

Cet axe s'intéressera plus particulièrement aux documents contenus dans les

portefeuilles, associés aussi bien à des réussites que des échecs de leur propriétaire.

- Les portefeuilles reflètent les interrogations générales de leur détenteur. Dans quelle mesure permettent-ils d'en sonder la complexité et les contradictions ? Les brouillons, les prises de notes et autres laissent aussi apparaître la construction d'un projet, avec ses pratiques d'écriture, de collecte de l'information, les filiations intellectuelles ou encore les relations avec les pairs.

- Les documents conservés ne sont pas systématiquement de la même main, suggérant de dessiner le contour du monde de ces scripteurs ou de ces dessinateurs qui insufflent, ou non, un nouvel air sur les productions finales (Benrekassa, 2004).

- La circulation de documents privés dans la République des lettres a été largement prise en compte depuis deux décennies (Chartier, 2005). Il s'agira ici d'étudier les circonstances de la sortie de documents et de leur possible nouvelle entrée dans les portefeuilles. Dans quels réseaux sont-ils diffusés ? Suscitent-t-ils des sociabilités particulières ou des avancées intellectuelles probantes ? Seront envisagés aussi bien les cercles privés que les temps des controverses, où des documents conservés dans des portefeuilles peuvent servir de caution, mais aussi leur édition, fidèle ou non, une fois le propriétaire décédé.

- Le genre littéraire « Portefeuille de », se développant au 18e siècle dans la littérature pédagogique pourra donner lieu à une comparaison avec les portefeuilles, tout comme des périodiques du même nom.

3. Gouverner et exister par les portefeuilles

On pourra ici s'intéresser aux portefeuilles en relation avec les organes du pouvoir, sans oublier le pouvoir accordé à l'individu hors des institutions.

- Les portefeuilles ministériels seront ici au centre des interrogations, sans oublier le rôle des secrétaires et des commis mis en lumière par l'historiographie récente (Schapira, 2020 ; Guerre, 2019). La gestion par les portefeuilles englobe donc tous les ministères mais aussi les institutions officielles, de l'échelle locale à transnationale. Les portefeuilles ont-ils permis une meilleure administration et la possibilité aux scripteurs de devenir des hommes de pouvoir ?

- Les troubles politiques sont aussi animés par la vie des portefeuilles. L'ouverture de ces papiers privés est souvent à l'origine de grandes affaires d'État, comme le montre par exemple l'« affaire du portefeuille d'Antraigues », l'espion trahissant Bonaparte (Grandsaignes, 1962). Il s'agit aussi de considérer le secret pesant sur des papiers inconnus des contemporains, source de fascination mais aussi de stimulation pour la production de faux.

- En s'écartant enfin des institutions, on pourra s'interroger sur le pouvoir que l'individu tire de la possession d'un portefeuille (reconnaissance sociale, légitimité…).

Bibliographie indicative

Benrekassa Georges, *Les manuscrits de Montesquieu : secrétaires, écritures, datations*, Naples, Liguori Editore et Oxford, Voltaire Foundation, 2004.

Bertrand Paul, *Les écritures ordinaires. Sociologie d'un temps de révolution documentaire (entre royaume de France et empire, 1250-1350)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.

Blair Ann M., *Too Much to Know. Managing Scholarly Information before the Modern Age*, Yale, Yale University Press, 2010.

Chapron Emmanuelle, Boutier Jean, « Utiliser, Archiver, Éditer. Usages savants de la correspondance en Europe, XVIIe-XVIIIe siècles », *Bibliothèque de l'École des*

chartes, 171/1 (2013), p. 7-49.
Chartier Roger, *Inscrire et effacer : culture écrite et littérature (XIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 2005.
Ferrand Nathalie (dir.), numéro thématique « Brouillons des Lumières », *Genesis*. *Manuscrits, Recherche, Invention*, 34 (2012).
Gardey Delphine, *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, La Découverte, 2008.
Grandsaignes R. (de), « L'affaire du portefeuille d'Antraigues », *Annales historiques de la Révolution française*, 167 (1962), p. 54-69.
Guerre Stéphane, *Nicolas Desmaretz (1648-1721) : Le Colbert oublié du Roi Soleil*, Paris, Champ Vallon, 2019.
Schapira Nicolas, *Maîtres et secrétaires (XVIe-XVIIIe siècles). L'exercice du pouvoir dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Albin Michel, 2020.

Ce colloque donnera lieu à publication.

Les propositions, en français ou en anglais, langues du colloque, d'une longueur de 3.000 signes et accompagnées d'une présentation bio-biliographique, seront adressées avant le 30 septembre 2023 à : dolet.simon@gmail.com.

Comité scientifique : Pierre-Yves Beaurepaire (Université Côte d'Azur), Jean Boutier (EHESS), Liliane Hilaire-Pérez (EHESS, Université Paris Cité), Isabelle Laboulais (Université de Strasbourg), Pietro Daniel Omodeo (Università Ca' Foscari).

DANIEL ROCHE (1935-2023)

L'historien Daniel Roche, qui vient de nous quitter, a été un compagnon de route de la Société française d'études du dix-huitième siècle. Professeur honoraire au Collège de France, détenteur de la chaire de l'histoire de la France des Lumières, il avait commencé sa carrière comme assistant à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud avant de rejoindre l'université de Paris VII entre 1974 et 1977, puis de devenir professeur à l'université de Paris I et à l'Institut universitaire européen (1985-1989).

Il se lance au début des années 1960 dans une thèse sur les académies et académiciens de province au Siècle des Lumières. En travaillant à une histoire des fonctions urbaines à l'instar de l'historien Jean-Claude Perrot, il en investit les dimensions culturelles et intellectuelles et repère les éléments dynamiques de la genèse de la ville moderne. *Le Siècle des Lumières en province*, publié en 1978, apparaît d'abord comme un livre d'histoire urbaine qui cherche à peser les nouveaux contours culturels du fait urbain. Il multiplie dans les années 1970 les enquêtes sur le travail intellectuel, les bibliothèques, l'histoire du livre, comme sur les voyages et la correspondance. Cette extension du domaine de l'histoire sociale tient son unité d'une volonté de jeter les bases d'une méthodologie nouvelle sans se replier sur les limites d'une histoire antiquaire de la République des Lettres. C'est ainsi qu'il développe très tôt des collaborations interdisciplinaires : en histoire du livre avec les bibliothécaires, en histoire littéraire avec les spécialistes de littérature, en histoire des savoirs avec les historiens des sciences, et reste attentif au questionnaire proposé par la sociologie de l'éducation ou celle des élites. Un second axe de recherche concerne l'histoire des cultures populaires avec *Le Peuple de Paris : essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle* (Aubier, 1981) fondée sur une vaste enquête dans les archives notariées de Paris puis avec l'édition du *Journal du compagnon vitrier Jacques-Louis Ménétra* (*Journal de ma vie*, Montalba, 1982). Cette attention portée à la matérialité du petit peuple de Paris l'incite à approfondir l'histoire de la culture matérielle comme il le fera dans deux grands livres : *La culture des apparences : essai sur l'histoire du vêtement aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Fayard, 1989), puis l'*Histoire des choses banales. Naissance de la société de consommation XVIIIe-XIXe siècles* (Fayard, 1997).

Entré au Collège de France en 1996, il assure un enseignement qui l'oriente vers deux chantiers différents mais complétementaires : l'histoire des cultures de la mobilité et l'histoire de la culture équestre. Tournant le dos à la littérature de voyage, il se propose en 2003, dans un nouveau livre fruit de plus de trente ans de recherche, *Humeurs vagabondes : de la circulation des hommes et de l'utilité des voyages* (Fayard, 2003), de saisir les cultures de la mobilité dans l'Europe de l'Ancien Régime de la Renaissance au milieu du 19e siècle. Dans ces deux derniers livres, il offre un désenclavement des sociétés d'Ancien Régime et ouvre la curiosité de l'historien à une réflexion sur la place de l'animal. Adepte d'une histoire totale et combinatoire, Daniel Roche n'aura cessé dans son séminaire comme dans ces livres de vouloir articuler culture intellectuelle et culture matérielle. Pour lui, les Lumières représentaient un mouvement d'espoir et de connaissance pour lutter contre les fatalités des temps : « Je ne prétends pas ici à autre chose qu'à illustrer quelques enjeux jetés dans la rencontre des Lumières et de la science, autrement dit à montrer comment certaines valeurs ont été mobilisées dans le capital commun », écrivait-il dans *La France des Lumières* (Fayard, 1993).

Stéphane Van Damme

• Témoignages

Michel Delon

L'émotion brouille un peu les souvenirs. C'est Jean Goulemot, je crois, qui m'a présenté Daniel Roche alors que je commençais ma thèse. Un article sur la coterie D'Holbach et *Le Siècle des Lumières en province* faisaient découvrir au littéraire une histoire culturelle qui élargissait l'histoire littéraire, donnait une profondeur nouvelle aux œuvres. Un jeune chercheur ne pouvait qu'être impressionné par la quantité des archives dépouillées et par la masse des notes accumulées, avant les ordinateurs et la numérisation. Daniel Roche était de plain-pied avec les nouveaux venus dans la recherche, fraternel, généreux, mais il était sans pitié pour les collègues qui ne faisaient pas leur travail pédagogique et jouaient les vedettes. J'ai pu apprécier cette générosité quand il m'a ouvert son carnet d'adresses et fait bénéficier de sa maîtrise épistémologique du 18e siècle, pour construire le *Dictionnaire européen des Lumières* et en répartir des entrées.

Dans ces mêmes années, je ne pouvais pas lui refuser de rédiger un chapitre dans *Le Monde des Lumières* qu'il a dirigé avec Vincenzo Ferrone. Du *Peuple de Paris* aux *Républicains des lettres*, de *La Culture des apparences* à l'*Histoire des choses banales*, il fascinait par son pouvoir de synthèse et son art de la somme. Il avançait méticuleusement, systématiquement, magistralement. La trilogie sur le cheval m'a fait découvrir des pans entiers d'un passé que je croyais connaître. Ce sens du passé, il l'avait parce qu'il possédait celui du présent. Il restituait les combats des Lumières parce qu'il les vivait aussi dans l'urgence quotidienne, dans son engagement pour une certaine idée de l'université. À la fin de sa leçon inaugurale au Collège de France, il y eut ce commentaire *mezzo voce* de Marc Fumaroli : « C'est une Marseillaise ! » J'ai voulu y entendre un compliment.

Des moments privilégiés laissaient sentir l'homme derrière sa discrétion et sa jovialité. Je me souviens d'un retour de la Maison de la radio. Roger Chartier avait organisé une émission sur les *Humeurs vagabondes*, nous rentrions au Quartier latin et Daniel m'a raconté la violence des débats et des déchirements entre historiens de la Révolution. Quelques années plus tard, nous étions invités à Bologne dans un cycle de conférences sur Histoire et environnement. Il était intervenu sur les voyages et les déplacements de population, je parlais des échos littéraires du tremblement de terre de Lisbonne et j'étais contrarié de le voir prendre en notes tout ce que je racontais. Je me disais qu'il devait savoir tout cela, mais c'était son sens du travail bien fait, sa façon d'écouter, sa façon aussi de lire les thèses (dans les jurys, j'apercevais les liasses de feuilles qu'il avait noircies). L'Université de Bologne nous recevait avec le faste princier dont elle seule garde le secret. Nous avions table ouverte dans les meilleurs restaurants de la ville. Nous y invitâmes un ami qui arrivait de Ferrare et Daniel composa le menu, choisit les vins. Nous pûmes apprécier un sens gastronomique et un savoir œnologique italien affinés durant ses années à l'Institut européen de Florence. Le passé retrouve grâce à lui des couleurs et des saveurs dont il savait profiter dans la fugacité du moment.

Pierre Frantz

J'ai d'abord connu Daniel Roche de loin, à une époque où l'on essayait de revigorer la SFEDS en suscitant des adhésions de jeunes chercheurs. Je commençais à tâtonner pour trouver mon sujet de thèse. Daniel Roche était un des rares historiens qui participaient aux discussions des littéraires de la société. Je l'admirais de loin pour l'élégance de son discours et celle de ses vêtements (Schreiber et Hollington). Son style.

J'ai mis du temps à comprendre que le théâtre était aussi affaire sociale : à l'époque, au début des années 80, les littéraires ne s'intéressaient qu'aux textes dramatiques et seuls quelques historiens étaient curieux des interactions sociales permises par le théâtre, qui contribuent de façon déterminante à la signification des performances. J'ai rencontré Daniel Roche chez des amis et l'ai interrogé pour savoir comment m'y prendre pour travailler sur le public. Il tenait en effet un séminaire à Ulm sur le théâtre - j'y ai assisté quand je le pouvais. La semaine suivante, il m'écrivait une longue lettre et m'indiquait une liste de cotes d'archives à dépouiller. C'est grâce à lui que je me suis plongé dans les rapports de police de la Terreur et du Directoire pour étudier l'écart entre le sens voulu par les auteurs et les comédiens et le sens vécu. Professeur de lycée, je lui ai envoyé d'anciens élèves qui désiraient faire une maîtrise d'histoire. Je lisais ses textes, notamment ceux qui concernaient l'histoire du vêtement, espérant y glaner des éléments concernant le costume de théâtre (cela ne l'intéressait pas beaucoup, à vrai dire). Chaque fois que je l'ai revu, c'était avec un grand plaisir : je me souviens notamment d'une soirée où, avec lui et Michel Delon, nous avons dîné joyeusement et copieusement à Bologne. À ma dernière rencontre avec lui, par hasard, dans la rue à Censier, il témoignait de la même curiosité intellectuelle qu'autrefois. Je n'ai pas pensé alors que je ne le reverrais plus.

Hans-Jürgen Lüsebrink

Daniel Roche qui avait été mon directeur de thèse en France, à l'EHESS, était un personnage à la fois singulier et attachant, bienveillant et généreux, modeste et probe, et toujours à l'écoute de ses étudiants et de ses (nombreux) doctorant(e)s. Il était en même temps un grand érudit et un pionnier dans l'exploration des relations entre histoire culturelle et histoire sociale, histoire quantitative et histoire qualitative. Je garderai toujours en mémoire, parmi mes nombreuses rencontres avec lui pendant ces 45 dernières années, l'une des toutes premières : la toute première invitation, au début de l'année 1978, dans son appartement, situé rue du Puits de l'Ermite dans le 5e arrondissement de Paris, tout près de la Grande Mosquée de Paris. Il descendit alors avec moi dans la cave de son immeuble pour y chercher ses notes écrites manuscrites, consignées sur un rouleau d'environ deux mètres, concernant tous les sujets des concours organisés par les académies de province françaises du 18e siècle. Il a ensuite étalé ce rouleau sur le sol de son salon pour le regarder patiemment avec moi et m'aider ainsi à avancer dans le cadre de ma thèse de doctorat (qui portait entre autres sur les concours académiques sur la criminalité et la réforme de la justice).

Gilles Montègre

Une rigueur toute en malice et en curiosité… Ce sont les mots qui me viennent lorsque je songe à Daniel Roche, que j'avais rencontré à Rome puis invité à Grenoble.

Comme je lui faisais part de mes difficultés à transcrire l'océan des manuscrits du voyageur Latapie, il m'avait raconté les années de labeur qu'avait représentées pour lui le travail sur Ménétra, et encouragé par là même à ne jamais baisser les bras.

Voilà bien des conseils qui, par-delà les lectures du maître, vous enjoignent à vous dépasser !

Jean Mondot

J'ai fait très tôt appel à Daniel Roche. Il faut dire qu'il y avait une convergence claire de nos études et de nos recherches. C'était à la fin des années 80, décennie riche d'aspirations politiques et sociales s'il en fut. Nous avions fondé un groupe de recherches, le Cibel (Centre interdisciplinaire bordelais d'étude des Lumières) qui se concentrait alors sur la notion de peuple. Un colloque intitulé « Peuple, plèbe, populace », dirigé notamment par Anne-Marie Cocula, fut organisé. Le nom de Daniel Roche s'imposa vite. Il proposa un exposé introductif, brillant et méthodique, sur le sujet. Il revint quelques années plus tard et donna plusieurs conférences à et pour l'université qui eurent toutes le même succès. Il serait trop long de détailler l'ensemble de son œuvre. Notons en particulier en 1982 la (ré)édition du fameux *Journal de ma vie* de Jacques-Louis Ménétra qui l'occupera jusqu'à ses derniers jours.

Sa carrière fut couronnée en 1999 par sa nomination au Collège de France. J'eus le plaisir de lui adresser au nom de la SFEDS nos plus vives félicitations. Elles furent publiées dans le *Bulletin* de l'année 2000. En 2019, le Grand Prix de l'Académie Montesquieu lui fut remis dans le cadre majestueux de l'Hôtel de Ville de Bordeaux. Il nous fit bénéficier d'un discours de remerciements encore plein d'humour et de fantaisie. Il avait emprunté au philosophe de La Brède un passage peu connu de son *Histoire véritable* dans laquelle il proclamait : « […] je naquis cheval ». Clin d'œil renvoyant à un double fictif ? Ou ironie du spécialiste de l'art équestre moquant un destin prévisible ? Il concluait sèchement : « Le carrosse que j'avais tant trainé avait rencontré une grosse pierre et s'était mis en pièces ».

L'existence de Daniel Roche fut sur le tard très affectée par la perte de son épouse. À tous ceux qui l'ont connu, il laissera un souvenir inaltérable de vivacité intellectuelle, d'intelligence constamment en éveil et de sympathie toujours présente et attentionnée, ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. Un grand esprit vient de nous quitter.

Cotisation 2023

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2023. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2023 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Audrey Faulot.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :
Audrey Faulot, 3 avenue Raymond Aron, 92160 Antony
audrey.faulot@gmail.com

Adresses utiles

• **Présidente de la SFEDS** :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• **Secrétaire générale** :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• **Changements d'adresse** à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• **Rédaction de la revue** :
Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• **Rédaction du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Lettre de la SFEDS** :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• ***Supplément bibliographique* du *Bulletin*** :
bulletin@sfeds.fr

• **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• **Collection « Dix-huitième Siècle »** :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2023 doivent arriver avant le 15 juin, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr/

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : avril 2023 ISSN 2646-2400